

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed /<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:    Pagination continue.  |                                     |   |

LA  
VEILLEUSE.

---

(Suite et fin.)

XIII

LA FÊTE DES LANTERNES.

Il n'y a qu'heur et malheur ! Les inquiétudes de la famille avaient disparu ; le nuage qui la menaçait se levait en même temps que le voile qui obscurcissait le regard de madame Martel, et les objets commençaient à se dessiner devant ses yeux comme à travers un brouillard qui se dissipe aux rayons du matin.

Notre artiste, qui n'avait pu placer depuis longtemps ses œuvres capitales, auxquelles il attachait une grande valeur, et qui était obligé de faire pour le commerce, comme il disait avec mépris, des travaux insignifiants et mal-payés, Claudius vit revenir enfin le négociant qui était entré en pourparlers avec lui pour l'acquisition de l'*Amour vainqueur*.

Comme le peintre ne voulait rien rabattre de ses prétentions, le marchand dit qu'il se contenterait d'un plat de forme antique dont le fond représentait une assez bonne reproduction du *Triomphe de Galatée*, sujet affectionné par les peintres mythologiques. Le prix en fut fixé à deux mille francs. Et enfin l'artiste, qui ne comptait

pas sur cette rentrée, se rappelant du reste les bons conseils de Stanley, finit par abandonner les deux objets pour quatre mille francs.

—Vous ne faites pas une mauvaise affaire ; dit-il au marchand ; si je n'avais besoin d'argent, je ne serais pas si accommodant ; mais vous me prenez au moment favorable.

—Monsieur, dit le négociant avec bonhomie, en enveloppant les objets qu'il avait achetés, nous ne gagnons pas autant que vous le croyez, je vous assure, car nous payons d'avance, et nos magasins sont encombrés de ces riches fantaisies qui, avec tout leur mérite, restent souvent pour notre compte jusqu'à ce qu'un nom soit connu. Un bourgeois ne m'achètera pas vos peintures ; je ne puis compter que sur les connaisseurs, et, comme on dit, il y a plus d'acheteurs que de connaisseurs. Ceci, voyez-vous bien, va être expédié en Russie...

—Ah ! en Russie ! fit Claudius.

—Oui. Je n'en suis pas embarrassé, parcequ'un de mes clients désire quelques uns de vos ouvrages et s'en rapporte à moi. Je vous avoue bien que, pour mon compte, je n'oserais faire une telle avance de fonds, dit-il en comptant les billets de banque.

Enfin, ajouta-t il, pendant que Claudius lui donnait quittance, j'espère vous faire faire encore quelques affaires ; mais, si vous voulez vous faire connaître, je vous engage à être raisonnable pour les prix.

—Voilà un négociant qui entend les affaires, se dit Claudius en le reconduisant et après avoir mis son argent dans sa poche ; mais je ne me laisserai pas plumer, et s'ils veulent des *Claudius Martel*, ils les payeront ce que cela vaut.

De ce moment, Claudius n'était plus le même homme : il ne lui était jamais venu à l'idée de dépenser un franc pour son agrément : mais la vue, la possession de l'argent lui donnait la fièvre, tant il en avait peu l'habitude.

Des idées de mise en scène grandiose surgirent dans son esprit inventif. Il s'enferma d'abord dans son atelier, comme pour se livrer à un travail indispensable. Ce travail pressé, c'était un grand transparent fixé sur un châssis sur lequel il traçait des emblèmes, et puis d'autres écussons sur lesquels il inscrivait à la hâte des devises.

Il sortit, sans rien dire à personne ; et enfin on le vit descendre d'une voiture avec un énorme paquet qui contenait des fils de fer, des lanternes, des bougies et d'autres objets.

Il se mit à l'œuvre, et manqua de se rompre le cou en attachant au moyen d'une grande échelle les fils de fer au sommet des arbres

et, comme il ne pouvait dissimuler plus longtemps, il annonça aux enfants charmés une grande représentation pour le soir.

En attendant le récit pompeux de ce qui se préparait, la bonne madame Martel, connaissant le faible de son mari pour la décoration et pour le spectacle, souriait de cette innocente manie.

—Le pauvre homme, disait-elle à Pholoë avec son indulgence habituelle, il n'a guère de plaisir ; laissons-le amuser les enfants à sa manière ; mais, je t'en prie, mon enfant, recommande lui de ne pas se fatiguer.

—J'y pense à présent, mère, dit Pholoë, c'est demain votre fête. Je suis sûre que c'est pour cela que mon bon père se donne tant de mal. C'est pour se réjouir avec nous du mieux que vous ressentez depuis que vous voulez bien garder ce bandeau. C'était pourtant bien simple, eh bien, sans...

Elle n'acheva pas, car elle parlait bien rarement de Stanley.

—Voulez vous, dit-elle en interrompant la phrase commencée voulez-vous petite mère, que je renouvelle l'eau fraîche ? Et, en parlant d'autre chose, elle y ajouta quelques gouttes de la précieuse liqueur.—Personne du moins ne me préviendra, dit-elle encore en allant chercher un bouquet de violettes qu'elle donna à sa mère en l'embrassant.

Vers la fin du dîner, Claudius disparut pour prendre ses dernières dispositions, et, peu de temps après, à la grande joie des enfants, une détonation annonça que le spectacle allait commencer.

—Aussitôt Claudius entra dans la chambre de madame Martel qu'il embrassa avec effusion, et, se mettant à ses genoux :

—Chère femme, dit-il, permets-moi de t'offrir ce bouquet d'immortelles qui est l'image de mes sentiments pour toi. Pholoë va te dire que les feuilles même qui l'entourent ne sont pas sans valeur.

—Oh ! mère, s'écria Pholoë, figurez-vous ! Quel dommage que vous ne puissiez voir combien vous voilà riche ! un, deux, trois, quatre mille francs...

—Quatre milles francs ! dit madame Martel.

—C'est le fruit de mes travaux, dit Claudius avec modestie. Quelle douce récompense pour les efforts de l'artiste quand il peut, par son seul travail, assurer le pain de la famille, sans surcharger sa pauvre femme qui a déjà tant à souffrir ! Car c'est pour m'aider dans ma tâche, ma tendre amie, que tu as compromis ta santé, et presque perdu la vue ; mais je me sens un nouveau courage, et je vous dis que je vous sauverai.

Et toi, ajouta-t-il en prenant sa fille dans ses bras, chère Pholoë,

ange de la maison, aussi sage que belle, aussi modeste qu'habile dans ton art, sois bénie, mon enfant..... Mais attention, reprit-il après un silence, en détournant la tête, il ne faut pas s'attendrir comme la trop sensible Reine, ça nous troublerait la vue et nous empêcherait de voir les décorations.

La nuit était presque venue ; Claudius prenant le bras de sa femme, la conduisit avec précaution jusqu'au jardin en lui racontant tous les détails du marché qu'il avait conclu : les enfants se bouscuaient pour arriver plus vite. Pholoë ne pouvait les retenir ; la belle Ida daigna se mêler à la famille ; et Reine parut sur le pas de la porte du jardin, faisant force gestes et exclamations.

—Sommes-nous au complet ? dit Claudius, quand tout le monde fut assis devant la maison. Eh ! il nous manque notre cher voisin ! c'est bien le cas de lui faire les honneurs du spectacle. Enfants, allez donc lui demander s'il peut venir un instant ; je vois de la lumière chez lui.

Sam et Mimi ne tardèrent pas à forcer la barrière et à ramener en triomphe Stanley qu'ils tenaient par la main. Il salua les dames, et remercia de la faveur qu'on lui accordait d'assister à une fête de famille dans laquelle il avait l'heureux ou plutôt, ajouta-t-il en se reprenant, le malheureux privilège d'être seul étranger. Et il fut placé par Claudius, le maître de cérémonie, entre madame Martel et Pholoë.

—Que personne ne bouge ! dit l'heureux artiste en frappant trois coups dans ses mains. Puis, comme il n'avait pas d'autre aide-machiniste que Reine, il prit l'humble rôle d'allumeur de quinquets ; mais Stanley appela son domestique pour lui donner un coup de main, et bientôt on vit se dessiner au milieu du jardin un grand transparent entouré de feuillages sur lequel il avait écrit dans un médaillon porté par deux amours : *A ma chère épouse Julie* ; à gauche, sur un écusson, on lisait *l'Amour vainqueur*, et à droite, sur un autre écusson semblable, *Triomphe de Galatée*. Puis des lanternes de couleur s'allumèrent successivement dans les tilleuls, comme si des fleurs lumineuses éclairaient le dessous du feuillage.

Enfin, pour couronner ces effets gradués, des flammes de Bengale cachées derrière chaque tronc d'arbre embrasèrent le jardin de leurs clartés blanches, vertes, bleues, rouges, qui se succédaient, aux acclamations des enfants.

Une illumination pour fêter sa femme presque aveugle ! c'était bien un à-propos digne de notre artiste ; mais il ne doutait de rien, il était si riche et si heureux ! il se disait qu'elle verrait toujours

quelque chose et que les lanternes étaient l'emblème obligé de l'allégresse.

Madame Martel racontait à Stanley, qui semblait l'écouter avec autant d'intérêt que de surprise, la bonne affaire que son mari avait conclu le matin même, et tâchait de faire excuser ses enfantillages.

—Il ne vit que pour nous, disait-elle, et si vous le voyez si content c'est qu'il nous a vus longtemps dans un état de gêne, et que nos affaires, grâce à Dieu, prennent aujourd'hui une meilleure tournure.

Les deux enfants sautaient autour de madame Martel.

—Petite mère, disait Noémi, si tu savais comme c'est beau ! Ote seulement ton bandeau, je suis sûre que tu vas voir quelque chose.

Pholoë se tourna par hasard du côté de Stanley que les flammes mettaient en pleine lumière, et elle vit une grosse larme qui tombait sur sa joue.

—Pourquoi pleurez-vous osa-t-elle lui dire, si bas que lui seul pouvait l'entendre.

—Parce que je suis heureux, répondit-il en se détournant pour essuyer ses yeux.

Madame Martel avait ôté son bandeau avec la permission de Stanley, qu'elle appelait en riant son docteur ; et, en effet, elle put distinguer la splendeur du transparent, compter les flammes au pied des arbres, et les lanternes qui lui semblaient comme des étoiles à travers un nuage.

—Je regrette vraiment, dit Stanley à Claudius qui venait recevoir des applaudissements, je regrette de n'avoir pas été prévenu ; j'aurais aussi allumé ma lanterne.

—Oui, oui, disaient Sam et Minzi, il faut aussi sa lanterne. On demande la lanterne de M. Charles.

Et, après s'être fait prier, cédant aux instances de la belle Ida, qui jusque là avait été un peu oubliée, il disparut.

Comment vous trouvez-vous, bonne mère, dit Pholoë en se rapprochant et en prenant la place que Stanley venait de quitter près de madame Martel.

—Bien mieux, chère enfant, dit la mère en se tournant de son côté et lui donnant sa main que Pholoë baisait plus tendrement qu'à l'ordinaire.

—Eh bien, on demande la lanterne, criait Claudius ; il manque peut-être une mèche ? Et les enfants riaient et se moquaient de la lanterne de Stanley qui ne pouvait s'allumer.

Les flammes de Bengale expiraient en fumant, et tout restait dans le demi-jour.

Tout-à-coup la ravissante figure de Pholoë s'illumina de la tête aux pieds et se détacha en traits de feu et de flammes d'argent et sur le fond qui restait sombre, comme si un éclair venait se poser sur son front; et le jardin retentit d'une exclamation universelle à cette apparition presque magique.

—Ma fille ! mon enfant ! s'écria madame Martel *je te vois*.

Mais Pholoë tomba évanouie sur les genoux de sa mère, et tout rentra dans les ténèbres. On s'empressa de la secourir. Reine lui jeta, en riant bien fort, de l'eau fraîche sur le front; madame Martel était fort effrayée; mais sa fille reprit bientôt ses sens, et elle s'excusa en souriant d'avoir cédé à l'effet de la surprise. Le calme se rétablit et la joie reparut sur toutes les figures.

—Madame, de grâce, dit Stanley en accourant, remettez bien vite votre bandeau. Puisque vous avez vu votre enfant, vous serez guérie. Vous êtes guérie, j'en suis sûr; mais pas d'imprudence !

Et se rapprochant de Pholoë, qui se tenait dans l'ombre, il lui demanda pardon du mal qu'il lui avait fait.

—Pourquoi pleurez-vous ? lui dit-il.

—Peut-être parceque je suis heureuse, répondit-elle.

#### XIV

##### LES FORGES DE VULCAIN.

En nous souvenant de l'incident inattendu qui a couronné l'illumination improvisé de Claudius, et qui a fait pâlir ses lanternes, nous demandons pourquoi Stanley, qui a la prétention de se contenir et d'être maître de lui, a laissé voir à Pholoë une émotion que rien ne paraissait motiver dans cette tranquille et naïve scène d'intérieur; nous en sommes réduits à supposer, avec le lecteur, qu'il n'était pas étranger aux succès de Claudius, et qu'il jouissait peut-être plus que tout autre des joies de la famille. Nous laisserons du reste les événements se dérouler, sans vouloir dès à présent interpréter les intentions du silencieux astronome.

Quant à Pholoë, si le rayon lumineux qui venait se briser sur son sein lui a produit une impression si inexplicable pour l'assistance, c'est évidemment que cette apparition lui révélait à elle seule un secret dont elle avait le pressentiment, et lui annonçait à n'en pouvoir douter que l'habitant de la tour n'était autre que

son généreux créancier. Il y avait là de quoi ouvrir un vaste champ à son imagination.

Claudius n'allait pas chercher si loin la cause de son changement de fortune ; il l'attribuait simplement à son mérite. Ce qui lui arrivait ne faisait d'ailleurs que confirmer ses prévisions ; il avait toujours dit que la lumière ne pouvait rester sous le boisseau et que son jour viendrait.

Tout devait le confirmer dans cette naïve croyance ; les hésitations, les marchandages, les critiques même de ceux qui se présentaient pour acheter ses œuvres, étaient la meilleure preuve qu'on ne pouvait plus s'en passer. Les gens qui les lui achetaient lui paraissaient si rusés et si retors en affaires, qu'il était loin de leur avoir obligation quand il leur laissait emporter un de ses *Amours*.

—Ce que c'est que la vogue ! se disait-il. Personne n'en voulait et il n'y en aura pas pour tous. Après les *Amours*, il vit défiler la troupe légère des *Vénus*, des *Grâces* et des *Nymphes*, qu'il réalisa à beaux deniers.

Puis ce fut le tour du bruyant cortège des *Bacchanales* et d'un vieux *Silène* à moitié ivre et soutenu sur son âne par deux *satyres*, qui eux-mêmes ne pouvaient plus se tenir ; et tout cela produisit encore de belles sommes.

Enfin vint un jour où il ne lui restât plus qu'un affreux *Vulcain* forgeant les armes d'*Achille* ; mais pour celui-là, il n'y eut jamais moyen de le placer.

Claudius, se voyant à la tête d'une vingtaine de mille francs, et n'ayant plus rien dans son atelier, se remit à l'œuvre. Mais, soit qu'il se pressât trop, soit que sa main eût moins de légèreté, par une sorte d'ébranlement nerveux, suite de tant d'émotions, comme il le croyait lui-même, le fait est qu'il ne fit jamais si bien que l'*Amour vainqueur*, dont le succès avait été complet. C'était du moins ce que lui disait un des acheteurs dans lequel il avait le plus de confiance, et il était obligé d'en convenir.

—Mais que ne prenez-vous mon *Vulcain* ? lui disait-il en apportant pour la deuxième fois le vase de forme antique. C'est de ma première manière ; voyez comme c'est étudié ! et il comptait et numérotait presque les muscles sur la jambe nerveuse de *Vulcain* et sur le bras qui brandissait le marteau au dessus de l'enclume.

—C'est très fort, disait le marchand ; mais ce n'est pas assez gracieux pour ma clientèle.

Le *Vulcain* lui resta toujours.

Stanley, qui avait fait quelques courtes absences, dont le motif était inconnu, était informé successivement des belles affaires que Claudius avait réalisées, et il se récriait avec le peintre sur les



caprices de l'aveugle déesse.—Il avait mis à profit ses conversations avec madame Hermel et avec sa fille Ida, qui le favorisait souvent de sa présence au jardin ; il connaissait tous les antécédents de la famille. Claudius de son côté, avec sa nature expansive, était une source inépuisable de renseignements, à laquelle ne manquait pas de puiser le curieux Stanley. Il n'avait qu'à écouter. Le peintre lui racontait et lui décrivait son ancienne résidence de Vernon et lui montrait encore dans des médaillons exécutés avec soin, les plus pittoresques points de vue.

—Ah ! vivre là ! disait-il en interrompant son travail ; vivre dans cette maison de brique, au pied des côteaux de Vernonet, là au bout de ce vieux pont détraqué où j'ai tant de fois passé en regardant couler l'eau, quels souvenirs ! quelles délices !—C'est à vous que je dis cela. Je n'ai jamais parlé de mes regrets à ma pauvre femme, puisque c'est moi qui l'ai voulu. — Quand je pense, mon ami, que j'ai donné cette maison-là avec le jardin qui est derrière pour un morceau de pain !

—Elle paraît charmante, dit Stanley en examinant la peinture.

—Vous ne voyez rien ! et quelle vue délicieuse de la terrasse ! vous ne connaissez pas ce pays-là ? Il faudra pourtant que nous fassions cette partie-là un jour. Mais que voulez-vous ? me voilà fixé, rivé à Paris ; ce n'est pas au moment où je me fais un nom que je vais quitter le théâtre de mes succès ; et puis il faut vivre, et depuis quelques jours je n'ai pas de bonheur, rien ne me réussit on dirait que la veine est épuisée.

—Il y a de bons et de mauvais jours, reprit Stanley philosophiquement.

Cependant Claudius avait fait avec madame Martel, dont les yeux rêvenaient à plaisir depuis le soir de l'illumination, Claudius avait fait l'inventaire de la caisse autrefois vide ; toutes les dépenses payées, et une réserve suffisante restant pour les besoins de la maison, il y avait dix-huit mille francs disponibles. On tint conseil, car on ne s'était jamais vu depuis longtemps dans une position pareille.

Pour comble, Mr. Hermel, dont nous avons fait la connaissance à Vernon, apporta de lui même quelque temps après les douze mille francs qui restaient dus sur la vente de la maison, car il ne pouvait la revendre lui-même qu'après avoir donné main-levée de l'hypothèque, selon le terme légal. Cette petite maison bourgeoise lui paraissait maintenant insuffisante ; il avait profité d'une proposition très-avantageuse pour s'en débarrasser, et il faisait construire une élégante villa de l'autre côté de l'eau, dans le nouveau quartier qui est comme la Chaussée-d'Antin de Vernon. Il s'excusa en

même temps de n'avoir pu céder plutôt aux instances de sa charmante nièce, qui avait mis, disait-il, dans cette négociation toute l'habileté d'un homme d'affaires.

Claudius, ayant grande confiance dans son voisin Stanley et aimant d'ailleurs à raconter ses prospérités, lui dit un jour :

—Vous me voyez fort embarrassé, mon cher ami ! J'ai de l'argent à placer ; oui, quelques économies, et puis des fonds qui me sont rentrés sur la vente de ma maison ; tout cela peut faire quelque chose comme trente mille francs. Je ne puis garder cela en portefeuille.—Et, à propos, mon ami, si vous étiez gêné, vous savez ; je ne vous fait pas de phrases, mais je suis à vous corps et biens.

—Mille grâces, mon cher Claudius, dit Stanley en lui prenant la main ; je sais qu'au besoin je puis compter sur vous ; quant aux placements, je ne m'y entends pas beaucoup : le mieux serait peut-être d'acheter de la rente ? Mais, attendez, je chercherai ; je demanderai conseil à quelques amis expérimentés.

Claudius ajourna ses placements ; mais d'autres joies l'attendaient. Il vit entrer un jour chez lui un fabricant de porcelaines de Limoges qui ne s'intéressa pas autrement aux *Forges de Vulcain* ni aux autres peintures qu'on faisait passer sous ses yeux ; mais il demanda avec une grande curiosité à voir des échantillons du bleu céleste.

—Ah ! ceci, dit Claudius, c'est une autre affaire ; c'est un procédé que je garde pour mon usage : je ne montre que mes peintures.

—Je vous en fais bien mon compliment, dit le fabricant, qui paraissait fort expérimenté ; mais, permettez-moi de vous dire que vous tireriez un bien meilleur parti de votre procédé en l'exploitant qu'en le gardant pour vous-même.

—Vous avez peut-être raison, dit le peintre, mais je ne suis pas marchand, malheureusement, et je ne sais comment vous avez eu connaissance d'une chose si nouvelle.

—Mais dans un journal ; je crois même que je l'ai sur moi, et il lui montra un journal qui contenait un fait Paris ainsi conçu.

“ On lit dans le journal de St. Pétersbourg :

“ Le comte C. a fait récemment à Paris des acquisitions importantes pour sa magnifique galerie de tableaux et d'objets d'art. On y remarque plusieurs peintures sur porcelaine de Claudius Martel peintre français, dont le nom est encore peu connu, mais qui nous paraît approcher par le fini de l'exécution des œuvres célèbres de madame Jacotot.

“ Une particularité nous est signalée dans l'exécution d'un vase qui est, dit-on, son dernier ouvrage : c'est l'application d'un

nouveau bleu céleste qui dépasse en pureté et en transparence toutes les nuances employées jusqu'ici. C'est une découverte précieuse qui, si elle était exploitée avec intelligence, pourrait faire la fortune de l'inventeur."

—Monsieur, dit Claudius avec l'impatience d'un enfant, pourriez-vous, seriez-vous assez bon pour me laisser ce journal? Figurez-vous que j'en ai pas même eu connaissance!

L'étranger s'empressa de se rendre à son désir.

—Mais veuillez, lui dit-il, songer à ma proposition: voici mon adresse à Limoges; si vous êtes disposé à traiter, nous ferons des affaires ensemble.

Claudius était bien plus flatté de l'hommage rendu à son talent que des perspectives de bénéfice que lui ouvrait le bleu céleste.

L'article fut lu bien des fois en famille. Claudius le communiqua à Stanley, et lui demanda ce qu'il en pensait.

—Certes, mon ami, dit le prudent voisin, on ne fait que rendre justice à votre talent: l'éloge appelle la critique, et, puisque vous voilà en lumière, vous serez contesté comme les autres. Le *Post-Scriptum* me plaît davantage; il contient un avis qui n'est pas à dédaigner, et vous qui entendez si parfaitement la fabrication des couleurs, avec les capitaux que vous avez disponibles, vous pourriez peut-être...

—Moi! dit Claudius, y pensez-vous? moi, tenir un magasin de couleur; ma femme assise dans le comptoir et ma fille servant les pratiques! non, mon cher voisin, Claudius Martel n'en est pas là. Mais excusez-moi, mon ami, ajouta-t-il en se modérant, je sais tout l'intérêt que vous nous portez, je sais toute la reconnaissance que je vous dois; car sans vous ma chère femme serait encore dans les ténèbres; et, puisqu'il faut vous le dire, vous trouverez chez vous, mon cher Stanley, la preuve que Claudius Martel n'est pas un ingrat.

Claudius, comme nous l'avons dit, avait inutilement tenté de vendre le *Dieu vulcan* et il déplorait l'aveuglement de ceux qui n'en voulaient pas; il finit donc par y renoncer; mais il se dit un jour:

— Il y a au moins un connaisseur qui saura rendre justice au mérite de cette œuvre capitale. Il n'a pas le moyen de l'acheter, ce n'est pas sa faute, au pauvre garçon; eh bien! je lui en ferai cadeau, car je veux absolument qu'il possède un de mes ouvrages.

Il s'en sépara avec une véritable peine; et, guettant, pendant l'absence de Stanley, son domestique au passage, il lui avait fait signe et l'avait chargé de porter avec précaution le paquet bien

enveloppé sur la cheminée de son voisin. Il avait écrit sur le socle :  
*A Sir Charles Stanley, Claudius Martel reconnaissant !*

C'est ainsi que Stanley se trouva, *sans bourse délier*, en possession du disgracieux Vulcain, qu'il subit comme une nécessité de sa position, et dont il ne manqua pas de remercier Claudius à la première occasion, en présence de Pholoë.

— Eh bien ! dit le peintre en se tournant du côté de sa fille, toi qui me disais que ça ne lui ferait pas plaisir !

## XV

## LE VER LUISANT.

On a reproché aux romanciers leurs exagérations et leurs invraisemblances ; quelquefois ils semblent en effet mériter ce reproche, et nous ne sommes pas là pour les défendre ; cependant chacun de nos lecteurs, en cherchant dans ses souvenirs, en faisant passer sous ses yeux les personnages réels qu'il a connus, trouverait peut-être des scènes plus invraisemblables. L'écrivain est souvent obligé de voiler ses tableaux, la vérité paraîtrait trop impossible.

Ainsi, sans approfondir ce triste sujet, mais en regardant seulement à la surface, ne voit-on pas des dames du monde, du vrai monde, avoir recours, pour captiver les regards, à toutes les manœuvres, à toutes les provocations d'une autre classe ?

A voir le mal qu'elles se donnent pour avoir mauvais ton, on dirait qu'elles tiennent à paraître ce qu'elles ne sont pas. La mode elle-même, cette reine souveraine du monde parisien, et qui, de là, étend son empire sur le monde entier, n'est plus choisie par les classes élevées.

Il suffit qu'une beauté à laquelle on ne demande ni ses lettres de noblesse, ni ses quartiers de vertu, paraisse au bois ou au théâtre avec une robe dont la coupe rappelle les libertés mythologiques ou avec un chapeau dont l'originalité fait valoir son effronterie, pour que les dames *comme il faut* se croient obligées de courir chez les couturières de ces reines d'un jour et d'implorer à tout prix une semblable excentricité.

Il suffit qu'une de ces indolentes odalisques se couche dans sa calèche en traversant les Champs-Élysées et laisse flotter au-dessus d'elles des nuages de mousseline, pour que les femmes du grand monde transforment leur équipage en chambre à coucher.

L'une de ces beautés qui font autorité se couvrit un jour d'une

peau de panthère ; ce fut une hausse imprévue dans les fourrures, et une femme qui se respectait ne pouvait plus sortir en voiture sans être déguisée en panthère.

Enfin, la mode ne vient plus de la cour, elle ne vient plus de la ville, elle vient d'en bas. Un des moindres inconvénients est dans la difficulté de comprendre à première vue quelle est la société dans laquelle on se trouve.

Il existe encore beaucoup de familles qui ont conservé les bonnes et saines traditions ; nous rencontrons souvent dans les promenades des sœurs bien simples, ce qui ne les empêche pas d'être élégantes, accompagnées de leur mère au costume plus sombre. Elles cherchent plutôt à s'effacer par leur modestie qu'à attirer le regard par l'ampleur de leur ajustement et l'originalité de leur coiffure ; leur ensemble est reposant, on les suit des yeux avec respect ; on ne peut s'y tromper ; mais bientôt ce qui devrait être la règle ne sera peut-être plus que l'exception.

Si on cherche les causes de ce travers presque général qui, de degré en degré, gagne plus ou moins toutes les classes, et dont les conséquences, sans traiter la question d'argent, sont plus graves que ne le pensent les très-honnêtes et charmantes personnes qui ont la faiblesse de s'y soumettre, il faut peut-être en rendre responsables les hommes, qui ont cependant un intérêt tout contraire.

Les habitudes de club, de divan, de cigare, les mettent nécessairement en communication avec un monde dont ils rapportent dans la famille le laisser-aller et presque l'*argot*. De là, des mots étranges qu'on est bien étonné de trouver sur les lèvres d'une charmante femme du vrai monde, quand elle veut paraître aimable, familière et bonne enfant pour plaire à un frère, à un mari qu'elle veut retenir.

Il y a évidemment une autre cause de décadence ; c'est que la société n'est plus dans les familles qui sont solitaires, ni dans les salons qui sont encombrés ; elle est presque en plein vent ; elle tient ses assises à Bade ou à Spa, à bureau ouvert. On ne demande pas aux habitués ce qu'ils sont, mais seulement ce qu'ils ont à dépenser. La beauté et l'élégance sont les seuls titres à l'attention et à l'admiration. On n'est pas difficile sur ces liaisons de passage ; cela ne tire pas à conséquence.

On peut s'asseoir à une table de jeu à Vichy ou à Dieppe avec les gens du meilleur monde, et avoir pour vis-à-vis un grec que la police ne perd pas de vue et prend quelquefois sur le fait.

Les théâtres de société, si à la mode aujourd'hui, sont aussi, il faut en convenir, un excellent moyen de développer toutes les pré-tentions, de répandre les habitudes de liberté illimitée en favori-

sant une familiarité inévitable entre les amateurs, qui sont souvent secondés par de vrais acteurs. Rien n'est mieux fait pour surexciter tous les amours propres et tous les désirs de briller, sans compter d'autres sentiments. Les jeunes femmes qui ont osé exprimer avec le plus d'énergie et de violence les agitations du cœur sont entourées d'hommages et d'applaudissements qui les enivrent et leur font paraître, au retour, bien tiède et bien étouffée l'atmosphère de la famille.

Si nous ne craignons d'abuser de notre droit de moraliste et de retarder plus longtemps le récit des événements qu'il nous reste à raconter, nous chercherions encore ; nous dirions, par exemple, que la musique n'est plus comme autrefois un délassement de famille, mais bien un moyen d'exhibition ; et qu'une romance, pour obtenir le droit d'audition dans le monde, doit avoir été chantée et mise à la mode par une *prima* dont la jeune fille est tenue d'imiter, à s'y méprendre, les soupirs et les élans passionnés.

Tout cela gagne de proche en proche, et les femmes qui ne vont ni aux eaux, ni aux théâtres de société, ni dans les salons du jour, subissent quelquefois l'influence de celles qui en reviennent, et prennent pour modèle celles qu'il faudrait le moins imiter.

C'est où nous voulions en venir pour expliquer comment la séduisante Ida, disposée par ses instincts de coquetterie à prendre l'exagération pour la distinction, avait deviné tout un monde, et s'étudiait à le copier dans la maison du faubourg, comme pour préluder dans cette retraite au rôle qu'elle s'apprêtait à jouer à la première occasion sur une plus vaste scène.

Ainsi personne ne lui avait donné de leçons, mais pas une ne savait porter avec plus d'habileté ces robes traînantes qui, selon l'épigramme attribuée à un de nos vénérables prélats, ont tant d'ampleur à la jupe, qu'il ne reste pas d'étoffe pour le corsage ; une de ces longues robes qui semblent attendre le petit page chargé d'en relever les plis sur les bras ; mais elles ne faisaient alors que balayer les feuilles mortes dans l'allée de tilleuls.

Pas une aussi ne campait sur le haut de sa tête avec plus d'audace le nouveau chapeau Piémontais, en forme de bateau, avec ses panaches retombant sur la résille qui retenait ses lourdes tresses derrière son cou bien dégagé.

C'était un besoin de se parer pour elle-même, comme l'hermine qui vit solitaire et n'en tient pas moins à sa parure, et qui s'aime tant qu'elle veut mourir quand la blancheur de sa robe n'est pas irréprochable. Ida, selon l'expression d'une femme d'esprit, était à elle-même sa madone, ce qui nous paraît rendre assez bien le culte exclusif qu'elle professait pour sa personne.

On pense bien que ses chaussures et ses gants étaient de la bonne faiseuse, que ses mains effilées étaient blanchies et polies par toutes les pâtes et Cold-Creams. Nous ne continuons pas cette analyse, dont la copie est dans tous les livres et le modèle un peu partout.

Mais à qui montrer toutes ces élégances ! Pholoë n'y comprenait rien, ou peut-être les jugeait à sa manière, et Ida déplorait le mauvais goût de sa cousine et ses robes de pensionnaire. Claudius se moquait tout simplement des grands airs de sa nièce, qu'il appelait madame Panache. Les enfants la contemplaient avec une silencieuse admiration ; mais ce n'était pas assez. L'instinct enseigne aux plus innocentes, quand elles ont de telles dispositions à la coquetterie, que les hommes seuls savent rendre justice à tant de perfection ; et quelles ressources trouver de ce côté dans la maison du faubourg ?

Une maîtresse de chant, une maîtresse de piano, un vieux professeur de littérature et d'histoire, se succédaient. La leçon de danse seulement lui donnait l'occasion de paraître devant des yeux dignes d'elle ; mademoiselle de Rebeque était de garde ces jours-là.

M. Desportes, bien connu de toutes les familles du faubourg, avait enseigné la gavotte à deux générations ; car il prétendait que là seulement pouvaient se développer les grâces de la danse, et s'il daignait aussi enseigner le quadrille, il le tenait en grand mépris. Il n'avait certes rien d'attrayant ; il avait été le dernier représentant des pantalons qui ne vont qu'au genou, des bas chinés et des souliers à boucles d'argent ; mais il avait un fils d'une figure distinguée, dont un gentilhomme se serait accommodé, et qui était doué d'un talent véritable de violoniste.

Bien qu'il se servit de la pochette avec facilité, M. Desportes amenait souvent son fils pour simuler l'orchestre.

Que dire encore ! les yeux des deux jeunes gens se rencontrèrent et se baissèrent aussitôt comme si *l'amour vainqueur* de Claudius avait porté jusque-là ses ravages. La romanesque Ida interrompait ses pas pour entendre l'instrument sur lequel le jeune Desportes, provoqué par tant d'encouragements, savait chanter son martyre en jouant la pastourelle. Et, de son côté, le virtuose interrompait son air et perdait son regard dans les cercles magiques que décrivait Ida en valsant avec le vieux Desportes. Si bien que le maître de danse criait souvent, sans rien comprendre à ces interruptions :

— Tra, la la... Joue, Desportes ! dansez, mademoiselle, vous manquez la mesure ! Tra, la lère... Joue donc, Desportes ! dansez donc, mademoiselle !

Mademoiselle de Rebeque elle-même, avec toute sa clairvoyance, ne pouvait rien voir de ce fluide qui semblait traverser l'espace et frapper d'immobilité les deux jeunes gens. Jamais ils ne s'étaient approchés et jamais ils ne s'étaient dit une parole ; et, après tout, les plus habiles duègnes ne peuvent garder que celle qui se garde.

Un jour après la leçon, M. Desportes, pour faire briller son fils dont il était fier, l'avait engagé à accompagner sur son violon mademoiselle Ida, qui se mettait au piano ; et dès lors leurs sentiments furent en secret aussi bien d'accord que leurs instruments. Ils ne parlaient que le langage des yeux, qui est, comme on sait, le langage du cœur ; mais Ida y mettait plus de savoir-faire et le jeune homme plus de sincérité.

Pendant, dès que Stanley parut dans la maison, son grand air, son ensemble distingué, sa position qui paraissait assurée, tout concourut à attirer Ida de ce côté. Elle y mettait d'autant plus du sien que Stanley restait impassible et qu'elle ne faisait aucun progrès.

Mademoiselle de Rebeque, qui y voyait clair, avait bien vite dénoncé à madame Martel ces visites répétées sous le berceau de lilas, qu'elle trouvait fort inconvenantes pour une personne *bien née* ; mais que faire quand la mère d'Ida elle-même semblait encourager ce voisinage, dans des intentions faciles à comprendre ?

En même temps, la belle danseuse laissa voir plus d'indifférence pour le jeune Desportes, qui cherchait en vain à attirer son regard en faisant passer dans son instrument toutes les agitations de son cœur. Un jour enfin le jeune homme, pendant que son père ôtait ses escarpins, osa glisser à Ida un bil et dans lequel il exprimait son désespoir.

Elle le déchira devant lui sans le lire, et avec la dignité d'une personne offensée.

Elle avait vraiment bien d'autres sujets de préoccupations, surtout depuis la fête des lanternes. Ce rayon de lumière qui avait choisi Pholoë pour but et l'avait laissée ans l'ombre, lui semblait avoir un sens caché. Elle n'était pas disposée à prendre son parti d'une défaite, encore moins à laisser la victoire à son insignifiante cousine, qu'elle comparait à une Cendrillon.

La curiosité cependant lui fit jeter les yeux sur cette lettre dont, en personne prudente, elle avait conservé les deux morceaux. Le billet portait :

“ Comment ai-je mérité cette froideur et ce dédain ? Vos yeux ne m'ont pas traité toujours avec cette cruauté ! Je ne demandais rien ; c'est votre regard, c'est vous-même qui m'avez donné espé-



rance, vous qui avez éveillé dans mon cœur des sentiments qui dureront autant que ma vie. Ayez pitié!... D..."

Ida allait anéantir cette épître, lorsque, la lisant de nouveau, elle remarqua que son nom n'était pas prononcé.

— Cela peut servir, dit-elle avec un mauvais sourire ; c'est au besoin une arme défensive.

Et elle jeta seulement le côté de la lettre qui portait l'adresse.

Le soir étant venu, c'était une belle journée d'août, les enfants jouaient encore au jardin comme de coutume. Sam appelait Mimi à grands cris pour lui faire voir une étincelle qui brillait sous l'herbe et ne s'éteignait pas.

— N'y touche pas, dit Noémi qui était plus savante ; c'est un ver luisant.

— Il faut le porter à M. Charles, dit Sam.

— Mais tu vas lui faire du mal ! s'écria sa sœur, laisse-moi faire.

Et, enlevant la touffe d'herbe, elle la plaça sur un papier qui se trouvait là, et la porta avec précaution jusqu'au berceau de lilas.

— Venez voir ! venez voir un ver luisant, criaient les enfants à madame Martel qui, débarrassé de son bandeau et commençant à mieux voir, entra dans le jardin appuyée sur le bras de Pholoë.

Cet atome de feu vivant a quelque chose de si mystérieux, que tout le monde est porté à le regarder avec curiosité, surtout dans les villes, où on a rarement occasion de l'apercevoir.

La famille franchissant les barrières fut bientôt réunie autour de la table de pierre, sous le berceau de lilas, dont Stanley leur faisait les honneurs avec sa politesse habituelle.

— Il n'y a que monsieur l'astronome qui puisse nous apprendre pourquoi cette petite créature porte sa lumière avec elle, dit Ida qui ne manquait pas une occasion d'attirer l'attention sur elle.

Elle y avait d'ailleurs un intérêt de plus, en voyant Pholoë passer pour la première fois avec sa mère, cette barrière dont elle se tenaient éloignées par discrétion.

— Mademoiselle, répondit Stanley en souriant et en regardant Claudius, ce n'est pas si facile à expliquer que vous le pensez ; cependant je vais essayer de vous satisfaire.

— Pas de préface, dit Claudius.

— Eh bien, mademoiselle, reprit Stanley, il y a des êtres charmants qui voltigent dans l'espace, qui font briller au soleil leurs riches couleurs, qui se posent sur les fleurs et ressemblent à des fleurs animées ; on ne les cherche pas, on les rencontre, on les admire un moment, et on passe...

Et puis il y a un petit être qui rampe tout seul sous l'herbe, tandis que celui qui sera... son ami, son frère si vous voulez, vol-

tige dans les buissons et le cherche.—C'est pour cela que la Providence, dans sa sollicitude merveilleuse, a donné au ver luisant une étoile qui appelle et avertit cet ami inconnu.

Tout le monde trouva la définition amusante, parce qu'elle n'était pas longue ; mais il y avait dans l'auditoire une personne qui devait y trouver encore plus d'intérêt.

Le lendemain matin, Stanley passant au jardin retrouva sur la table la touffe d'herbe dans un papier. Il lut par grand hasard sur l'adresse : *A mademoiselle Ida*. Et, considérant ce feuillet de papier blanc, il se dit avec la sagacité d'un savant qui procède du connu à l'inconnu :

— Je suis sûr que l'autre feuillet n'est pas perdu.

## XVI

## LA CRITIQUE.

La prospérité de Claudius se maintenait, mais elle semblait se transformer. Les nouveaux *amours* qui naissaient sous le pinceau de l'artiste ne valaient pas leurs aînés aux yeux des acheteurs qui se présentaient de temps en temps. Ils marchandaient, et offraient des prix si ridicules, que Claudius leur tournait le dos sans daigner leur répondre.

Cependant le bleu céleste faisait son chemin. Sa renommée s'était rapidement répandue, car les fabricants de tous pays, pour soutenir la concurrence, sont obligés de se tenir au courant du progrès, et n'hésitent pas à faire des sacrifices pour obtenir la préférence.

Le peintre fut bien étonné de recevoir un jour de Birmingham une lettre anglaise accompagnée d'une banknote de cent livres sterling, car on ne lui devait rien ni de ce côté là ni d'un autre. Il fit traduire cette lettre par Pholoë.

C'était une demande de concession de brevet pour l'Angleterre, du fameux bleu céleste dont il avait été question dans les journaux, et dont on avait vu l'effet excellent sur plusieurs peintures.

Le fabricant envoyait avec cette lettre deux mille cinq cents francs pour recevoir immédiatement et avant tout autre en Angleterre la quantité de bleu céleste que Claudius pourrait fournir pour la dite somme. La loyauté dans les affaires est si générale en Angleterre, qu'un négociant n'hésite pas à envoyer des fonds d'avance, se fiant à la conscience et à la probité de son correspon-

dant, surtout quand celui-ci est recommandé, comme c'était peut-être le cas pour Claudius.

Ceci mit l'artiste dans une grande perplexité. Il ne s'agissait plus de garder pour lui un secret dont il pouvait tirer de tels revenus, et qui, selon toute apparence, à voir les difficultés qu'il éprouvait maintenant pour vendre ses œuvres, lui produisait peu de chose s'il le réservait pour ses peintures.

Les personnes étrangères au commerce ne peuvent s'imaginer le profit qu'on tire souvent d'une *spécialité*. On fait fortune avec un nouveau modèle de boutons, une pipe brevetée, une carafe à eau de seltz bien plus vite qu'avec un poème, malgré l'empressement bien connu avec lequel chacun recherche aujourd'hui un poème épique. L'ingénieux inventeur des allumettes nouvelles sera millionnaire ; le bleu admirable dont Claudius avait le monopole pouvait avoir aussi dans l'industrie mille applications utiles.

Il consulta le judicieux Stanley.

— Je me doutais presque, dit celui-ci, que vous seriez obligé d'y venir. Il n'y a plus à hésiter maintenant, il faut prendre un brevet. Je ne connais pas la législation de votre pays, mais vous avez certainement un moyen de garantir vos droits.

— Dites vos droits, à vous, interrompit Claudius.

— Oh ! moi ! reprit Stanley, je n'entendrais rien à tout cela. Vous savez, mon ami, je vis dans les espaces, et, si je n'avais pas eu le bon hasard de vous rencontrer, ce procédé serait sans doute resté dans mon portefeuille à l'état de théorie. C'est votre habileté qui l'a mis en lumière ; car, ne vous y trompez pas, Claudius, si vous êtes un peintre habile, vous êtes chimiste et praticien expérimenté ; vous avez de plus une activité, une ardeur au travail qui vous assurent le succès. Vous ne dérogerez pas, je pense ? Si vous vendez vos tableaux, pourquoi ne vendriez-vous pas ce qui sert à les faire ?

— Eh bien, s'écria Claudius, une idée !... si nous formions une association ? la maison Claudius Martel et Cie., qu'en dites-vous ? moi je serais pour la fabrication, et vous seriez à la tête de l'exploitation.

— Vous me faites honneur, dit Stanley, je le voudrais ; mais je ne vous serais d'aucun secours ni comme savoir-faire, ni comme argent ; nous trouverons mieux.

Il fut décidé enfin que Claudius se bornerait pour le moment à prendre un brevet, et à fabriquer sans retard autant de bleu céleste qu'il en pourrait fournir au négociant anglais pour deux mille cinq cents francs, en se réservant un large bénéfice.

L'atelier de peinture fut transformé pendant quinze jours en

usine. On osait à peine introduire un ouvrier étranger auquel on cachait le procédé de fabrication. Toute la famille y mettait la main. Pholoë, avec une patience infatigable, employait sa journée à faire passer sur la balance la poudre impalpable. Elle en formait des petits paquets d'un poids égal avec une précision anglaise, et elle regardait du coin de l'œil ses peintures commencées qui restaient au même point.

— Oh ! inconstance de la renommée, disait Claudius, en regardant aussi ses *amours* délaissés, avoir été un grand peintre et en être réduit à broyer... du bleu !

Mais il en prenait son parti, en songeant au bien-être de la famille, et il n'oubliait pas son correspondant de Limoges qui ne demandait qu'à traiter avec lui.

Au milieu de ses nouvelles occupations il reçut un journal.

— Ah ! ah ! dit-il, est-ce encore un petit rayon, un reflet de ma gloire ?

Mais, à mesure qu'il lisait, sa figure s'allongeait et ses traits s'altéraient.

— Je les tuerai ! dit-il à Stanley qui entra et en jetant le journal sous ses pieds.

— Qu'est-ce donc, mon ami, dit Stanley avec le plus grand flegme en ramassant le papier ; c'est quelque bavardage de journal qui vous met dans cet état ?

— Lisez ! lisez ! interrompit Claudius avec une exaltation croissante.

Un chroniqueur s'était amusé à écrire dans son courrier de Paris :

“ Nous ne savons où s'arrêtera la réclame ; un peintre dont le nom et les œuvres sont encore peu connus à Paris se fait comparer dans un journal de Saint-Petersbourg à l'illustre madame Jacotot, dont tout le monde connaît les chefs-d'œuvre. Et puis cet article louangeur est répété maintenant par les journaux de Paris. Le moyen est nouveau ; nous le recommandons aux renommées en souffrance ; il prouve que la ligne droite n'est pas toujours le plus court chemin d'un point à un autre. ”

— Et c'est cela qui vous met en fureur ? dit Stanley, en riant.

— Il n'y a peut-être pas de quoi ! mais ils ne le porteront pas en paradis. Je me charge de leur répondre.

— Mais d'où sortez-vous, mon ami ? comment, vous vous adressez au public et vous ne voulez pas que le public vous juge ? vous voulez bien des applaudissements, mais rien de plus ; d'abord, vous n'êtes pas nommé. Vous en verrez bien d'autres si vous devenez jamais célèbre.

Vous ne savez donc pas qu'on ne tire sur les perdrix que lorsqu'elles s'élèvent au-dessus des sillons ? Vous ne savez pas à votre âge que le signe de la médiocrité, c'est le silence ou l'indulgence de la presse ! On n'est sévère que pour ceux qui sont forts. Citez-moi un grand nom qui n'ait pas été accablé de sarcasmes et d'injures ? c'est du moins ainsi chez nous, et je crois que vous ne valez guère mieux.

J'ai lu les revues de votre dernière exposition de peinture. J'ai trouvé quelquefois des juges équitables, mais j'ai vu élever bien haut des réputations d'un jour qu'on fera tomber plus tard comme des châteaux de cartes.

Et quant aux artistes depuis longtemps estimés, ceux que je m'attendais à voir entourés de respect, de reconnaissance pour les chefs-d'œuvre dont ils ont illustré votre école, on leur déclarait qu'ils étaient morts, et qu'il fallait céder la place à la nouvelle génération, espérance de l'avenir.

Parlerai-je de vos écrivains les plus illustres ? vous les appelez aujourd'hui perruques, fossiles...

Et votre Académie ? l'élite de votre littérature et de vos arts ; vous n'avez pas assez d'ironies pour lui prouver qu'elle est attelée par-derrière au char du progrès, qu'elle est le plus grand obstacle au libre développement des lettres et des arts.

Et après tout, si la médiocrité reçoit parfois une correction méritée, ne doit-elle pas prendre son mal en patience, en se trouvant en si belle et bonne compagnie !

Voulez-vous être indépendant, mon cher Claudius, vous mettre à l'abri des vérités ou des malices de la critique ? vendez du drap ou de la poudre pour les dents.

Ah ! si jamais un journal venait à dire que votre drap n'est pas de première qualité, et que votre dentifrice n'est pas parfait, un bon procès en diffamation vous vengerait, et vous accorderait de larges dommages et intérêts pour vous indemniser du tort causé à votre considération commerciale. Mais, si vous êtes un écrivain, un musicien, un artiste, la justice ne peut rien pour vous.

—C'est affreux, dit Claudius un peu consolé en comptant ses compagnons d'infortune.

—C'est comme cela, dit Stanley ; mais, puisque vous ne pouvez pas vendre du drap, vendez du bleu céleste. Après tout, vous avez eu votre jour. Si la critique vous porte aux nerfs, vivez caché. Vous ferez de l'art pour votre agrément.

—Oh ! mon ami, dit Claudius résigné, en lui tendant les mains, vous avez autant de raison que de bonté. Je ferai tout ce que vous voudrez.

Il fut convenu que Stanley, au moyen de ses nombreuses relations, chercherait un bailleur de fonds qui aurait une part dans les bénéfices, tandis que Claudius garderait la gérance.

## XVI

## LA LÉGENDE

Pendant que Claudius et son voisin étaient si occupés de leur spéculation, Ida remarquait avec un grand désappointement que Stanley, qui avait sans doute suffisamment observé et savait tout ce qu'il voulait savoir, ne l'écoutait plus avec la même complaisance. Elle se permettait de trouver qu'il allait bien souvent dans l'atelier de Claudius, et le prétexte de se rendre utile pour le bleu céleste lui donna aussi ses entrées dans l'atelier, où elle tenait à voir ce qui se passait.

Il faut dire que Stanley, qui s'était donné tout le temps de la réflexion, était de plus en plus attiré dans cet intérieur. Il appréciait aussi chaque jour davantage le caractère égal, réservé, modeste de Pholoë dont la simplicité ne s'était pas démentie, et qui, tout occupée de sa tâche, ne faisait aucun frais pour lui plaire, ce qui lui plaisait beaucoup.

Après les déceptions qu'il avait éprouvées, il trouvait enfin le dévouement qui s'ignore, la grâce naturelle. Je ne parle pas de la beauté, que lui-même n'aurait pas voulu placer dans la balance ; cependant, si la beauté est comme le zéro qui n'a pas de valeur par lui-même, il semble qu'elle multiplie le charme des dons qu'elle accompagne. De plus, les circonstances qui s'étaient présentées lui faisaient deviner que, sous cette sérénité qui est le privilège des cœurs courageux, se cachaient des émotions qu'elle était trop fière pour laisser paraître, car il l'avait mise à une rude épreuve en ne s'occupant jamais d'elle, tandis qu'il écoutait avec familiarité sous le berceau de lilas les chants de la sirène Ida.

Il était donc heureux de comprendre, que si sa fortune lui servait un jour à sauver cette famille de la ruine, elle servait aussi les intérêts de son cœur.

Quand on en est là, la dissimulation est difficile au plus habile, et les intéressées surtout sont clairvoyantes. Le regard de Stanley, autrefois si froid et si voilé, brillait quelquefois d'une lumière qu'il ne pouvait retenir, sa voix toujours si assurée était quelquefois émue.

Pholoë, qui ne voulait ou ne pouvait pas y croire, était bien obligée d'en deviner quelque chose.

Quant à la malicieuse Ida, elle avait trop d'instinct pour ne pas voir clairement qu'elle était délaissée et sacrifiée, et elle cherchait un petit moyen de vengeance féminine dont l'occasion ne tarda pas à se présenter.

Le bleu céleste était expédié à Birmingham, les deux mille cinq cents francs étaient encaissés et les travaux de peinture avaient recommencé dans l'atelier. Ida s'y trouvait un jour avec Stanley qui admirait les peintures de Pholoë ; ce fut un supplice pour Ida, car on ne pouvait admirer d'elle que ses robes et ses grâces. Stanley prit machinalement un petit livre bleu qui se trouvait sur la table de Pholoë : c'était une légende qu'on commençait à voir entre les mains des jeunes filles.

—J'ai entendu parler de ce petit livre, dit Stanley, on dit que ce n'est pas mal.

—Ça se laisse lire, dit Claudius avec indulgence, sans interrompre son travail.

—Le titre est attachant, dit Stanley avec un sourire.

—Si c'est un mot, dit Claudius, il est joli, surtout pour un étranger, seulement....., seulement, il n'est pas neuf !

—Je n'y mets pas de prétention, dit humblement Stanley.

—Père, dit Pholoë, si monsieur voulait prendre le livre, je viens de lire la fin.

—Mademoiselle, dit Stanley, je vous remercie ; mais je vous avertis que je suis difficile sur les dénouements ; cela finit-il bien, au moins ?

Ah ! je ne dois pas vous le dire, répondit-elle ; ce serait vous ôter la moitié du plaisir.

—Et vous, mademoiselle, qui devez vous y connaître, dit Stanley en se tournant vers Ida, qu'en pensez-vous ?

—Moi ? je n'ai jamais pu le lire, dit Ida en prenant le livre ; et ce que j'en ai entendu ne m'en a pas donné envie. Il paraît qu'ils sont tous des anges là dedans, ajouta-t-elle en se tournant vers la fenêtre et en feuilletant rapidement le volume. Il y a deux sœurs qui sont la vertu même, et quant au héros, il me fait l'effet d'un *Prince Charmant*.

—Ce n'est pas votre genre, mademoiselle, dit Stanley en reprenant le livre ; vous aimez mieux les romans à aventures. Eh bien, puisque vous le permettez, je vous en dirai mon avis.

Le livre resta quelques jours sur le bureau de Stanley qui était tout occupé à d'autres soins. Un jour cependant il voulut faire connaissance avec la légende, et, quand il fut au milieu du volume,

il trouva un billet doux attaché avec une épingle. Il se demanda si l'épître lui était adressée ; il ne connaissait pas l'écriture. Il comprit bientôt que c'était la plainte d'un amoureux à une infidèle.

—Voilà, dit-il, une singulière manière de ranger sa correspondance secrète.

Le billet ne portait pas d'adresse. Mais, il faut rendre cette justice à Stanley, l'idée ne lui vint pas un instant que Pholoë eût pu mériter ou recevoir une semblable missive, et, se rappelant diverses circonstances :

—Ce serait plutôt... j'y suis, je crois que j'y suis.

Et il chercha dans ses papiers une adresse qu'en homme prudent il avait conservée.

—J'avais bien dit, ajouta-t-il, en ajustant les morceaux comme un coupon qu'on met en regard du registre à souche ; j'avais bien dit que l'autre feuillet n'était pas perdu !

Mais il y a là évidemment une perfidie assez bien calculée pour une ingénue : mademoiselle Ida aura glissé le billet dans le petit livre qui a passé par ses mains, comme le poison dans une coupe. Il ne tiendrait qu'à moi d'être flatté de cette rivalité. Toutefois ceci dépasse les bornes de la libre concurrence. Il faudra bien, je le vois, que j'intervienne comme la justice qui, au dernier acte, rend hommage à la vertu et chatie le coupable.

Et il plaça avec soin dans son portefeuille, comme pièces justificatives, les deux fragments qu'il avait réunis.

## XVIII

### L'INVITATION

C'est ici qu'il faut parler des projets que Stanley avait jusqu'à présent si bien dissimulés, mais qu'il sera obligé de nous laisser voir à nous, ses plus intimes confidents.

Il jouissait en silence du bonheur le plus complet, le plus pur réservé à un homme de cœur. Une puissance mystérieuse, la puissance de l'or, fécondée encore par la charrité, lui avait ouvert toutes les portes. Il avait pu pénétrer au sein d'une famille, et par sa discrétion, sauver une jeune fille des angoisses qu'elle paraissait souffrir en songeant à l'état de sa mère. Il avait inventé pour l'artiste délaissé des ressources factices, et lui avait préparé des occupations utiles et lucratives, en le faisant renoncer par degrés à ses illusions, après lui avoir fait toutefois la plus innocente des chari-



tés, celle d'un peu de gloire, romme la mère berce l'enfant qu'elle veut endormir. Il avait pu faire tout cela, et bien autre chose, et il lui restait à jouir de son œuvre.

Sa fortune s'était accumulée en des mains fidèles, et sans qu'il y songeât, en regardant les étoiles. Il en avait senti le prix lorsque baissant les yeux vers la terre, il avait deviné combien ces trésors inutiles en ses mains pouvaient faire d'heureux s'il en semait seulement une partie autour de lui. Et il remerciait Dieu de l'avoir choisi pour instrument et pour dispensateur, comme si la Providence voulait le dédommager, par des plaisirs si purs, des souffrances qu'il avait endurées en cherchant le bonheur dans d'autres voies.

La saison s'avancait on était en automne, et avait fait bien du chemin depuis que ses lilas n'étaient plus en fleur. Il devenait plus assidu chez ses voisins dont la reconnaissance le touchait. La vue de madame Martel s'améliorait tous les jours ; le dimanche on l'avait revue, accompagnée de sa fidèle Pholoë, à Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Elle avait repris la direction de sa maison, et afin d'alléger la tâche de Pholoë, qui avait encore trouvé le temps de s'occuper des enfants, elle avait rappelé près d'elle Sam et Noémi, qu'elle faisait travailler et qui répondaient docilement à ses soins maternels.

Les enfants tenaient leur livre et apprenaient leur leçon quand Stanley fut introduit.

Madame Martel, le recevant avec empressement, lui exprimait combien elle lui avait d'obligations.

—Sans vous, lui disait-elle, que le hasard nous a amené comme un envoyé de Dieu, je ne verrais pas mes enfants, et Claudius, encore livré à toutes ses illusions de peinture, n'aurait pas trouvé un moyen plus assuré de pourvoir aux besoins de sa famille ; car j'avais peu de confiance dans cette vogue passagère que je ne puis m'expliquer.

—Il faut prendre le bien quand il vient, dit Stanley, j'ai été charmé de lui voir quelque satisfaction de ce côté, car il aime son art à la passion.

—Et puis-je oublier, reprit madame Martel, la délicatesse avec laquelle vous m'avez fait essayer un remède si efficace, sans vouloir m'en avertir, pour m'épargner une déception en cas de non succès ? Le secret a été bien gardé par vos confidents ; je ne l'ai pas su que le jour où votre lumière magique m'a fait voir près de moi ma chère fille éclairée au milieu des ténèbres ; vous en souvenez-vous ?

—Je m'en souviens, répondit Stanley ; et qu'est-ce que cela prouve, madame ? sinon que, même sans fortune, on a quelquefois

le bonheur de se rendre utile ; le cœur supplée à ce qui manque, quand il rencontre des êtres dignes d'intérêt ; et, sans vouloir blesser votre modestie, quoi de plus touchant que la cause qui vous a privée de la vue, que le travail persévérant de votre mari, que le dévouement si tendre de votre fille aînée, que l'aimable nature de vos jeunes enfants qui lui ressembleront, j'en suis sûr, ajouta-t-il en regardant Noémi.

Les enfants n'attendaient qu'un signe pour laisser leurs livres, et se jeter dans les bras de Stanley dont la bonté les attirait.

—Madame, continua-t-il en tenant le gentil Sam sur ses genoux et en prenant la main de Noémi, qui se tenait près de lui, j'ai encore une consultation à vous donner, puisque vous avez tant de confiance dans votre docteur.

—Je me suis si bien trouvée de vos avis que j'aurais bien mauvaise grâce à ne pas les écouter.

—Mais ce n'est pas tout : il faut me promettre de vous y conformer, dit Stanley en suppliant.

—Monsieur Stanley ne peut exiger que des choses praticables, et ce n'est pas beaucoup s'engager...

—Je vous prends au mot, dit Stanley, et voici ma proposition : vous vivez ici trop retirée et trop sédentaire, madame ; et après cette longue maladie, je le sais par expérience, il vous faut absolument un changement d'air.

—Je ne doute pas que le conseil soit bon, mais les docteurs prescrivent souvent des moyens de guérison inexécutables et envoient aux eaux ceux qui ne peuvent payer le voyage.

—Aussi, dit Stanley, je ne propose ce moyen que parce que j'ai tout prévu. Un de mes amis, qui vient d'acheter, près de Paris, une belle propriété dans une position délicieuse, met à ma disposition, dans un enclos tout à fait séparé (remarquez bien ceci), un vaste chalet meublé dont je ne puis faire aucun usage ; n'est-ce pas le cas d'en profiter pour vous voir jouir tous, une fois en passant de ce bien-être que les Parisiens occupés peuvent si rarement se donner ?

—Mais voyez donc, dit madame Martel en se récriant, si cela est acceptable, avec la meilleure volonté du monde !

—Croyez-vous, madame, que je vous le proposerais si ce n'était disposé pour l'entière convenance de votre famille ?

—La question n'est pas là. Je suis sûre que c'est trop beau ; mais est-ce une raison pour commettre une telle indiscretion ? car, enfin, vous n'êtes pas chez vous.

—Ah ! c'est bien à peu près. Je ferais grand plaisir à mon ami, et les clefs sont dans mes mains.

—Laissez-moi le temps de réfléchir, dit madame Martel, que cette insistance embarrassait. Si cette offre était faite par tout autre, je vous assure que je ne voudrais pas en entendre parler mais nous vous avons tant d'obligations...

—Eh bien, vous me forcez à m'en prévaloir, interrompit Stanley en riant ; service pour service ! Je demande que vous profitiez des derniers beaux jours d'automne ; j'exige, s'il le faut, que vous veniez voir, sous la plus fraîche verdure, un des plus beaux sites des environs.

—Comment oser se refuser à tant d'instances ? dit madame Martel à moitié vaincue. Mais Claudius...

—Oh ! ne vous embarrassez pas de lui. Je serai obligé, dans tous les cas, de le conduire à cette campagne, car c'est là que je trouve un commanditaire des plus accommodants pour l'organisation de sa fabrique.

Pholoë entra à ce moment, et les enfants courant à sa rencontre lui apprenaient en sautant autour d'elle qu'on partait pour la campagne, ce à quoi elle ne pouvait rien comprendre.

—Figure-toi, mon enfant, dit madame Martel, que M. Stanley veut nous enlever tous. Est-ce raisonnable ?

—Mademoiselle n'a pas la parole, s'écria Stanley, ce n'est pas la raison qui doit parler aujourd'hui ; c'est votre cœur, madame, et vous ne voudrez pas me faire de la peine.

Cette partie improvisée fut donc convenue ; il fut décidé qu'elle aurait lieu très prochainement et qu'on allait s'occuper des préparatifs de départ.

—Quel malheur, mademoiselle, dit Stanley, que nous ne puissions finir notre excursion comme finit la légende que vous avez bien voulu me prêter et que je vous rapporte ; la famille resterait au chalet au lieu d'y passer la fin de la saison. Mais les romanciers ont leurs coudées franches, et j'admire toujours comme tout leur semble facile à arranger ; tandis que nous qui vivons de la vie réelle, nous retournerons, vous à votre bleu céleste, et moi à mon observatoire ; mais il faut prendre les bons moments quand ils passent ; il y a assez de mauvais jours. Merci donc mille fois, et à bientôt.

—Ce n'était pas si facile ! se dit-il encore en rentrant chez lui tout heureux de son succès.

## XIX

MONSIEUR LECOMTE

—A l'œuvre, se dit Stanley tout joyeux en écrivant quelques lettres.

Et, en vérité, la conjonction astronomique la plus intéressante se serait accomplie ce jour-là dans le ciel, nous croyons qu'il n'y aurait pas regardé, car il commençait à entrevoir le ciel plus près de lui. Un étranger fut introduit.

—Enfin, vous voilà, mon cher Lecomte, lui dit-il ; nos affaires marchent-elles comme vous voulez ?

—Parfaitement, dit Lecomte en posant sur la table une liasse de papiers.

Lecomte était un homme d'une belle prestance, encore jeune, au teint coloré, au regard vif et assuré, un homme à tout faire. Après avoir perdu beaucoup d'argent dans la déroute d'un banquier, il avait été sauvé par la générosité de Stanley dont il avait connu la famille en Angleterre, et il lui était dévoué sans réserve. C'est en ses mains intelligentes qu'avait prospéré la fortune considérable de Stanley dont il était l'intendant, le factotum habile et quelquefois l'agent secret.

—Vous êtes un homme admirable, dit Stanley en parcourant quelques papiers ; comment jamais reconnaître...

—Mon cher maître, dit Lecomte, ce que vous avez fait pour moi est si rare, et ce que j'ai fait pour vous est si simple !

—Simple ! dit Stanley en regardant à la porte s'ils étaient bien seuls, vous appelez cela simple ! Vous trouvez des acheteurs pour dévaliser l'atelier d'un peintre inconnu, et après cela des marchands qui déclarent que le peintre a baissé et qu'ils n'en veulent plus. Vous faites parler les journaux du nord et du midi à votre fantaisie. Et puis vous vous mettez à exploiter le *bleu céleste* comme si vous aviez toujours vendu des couleurs, et cette fois, vous nous trouvez des acheteurs sérieux pour la fabrique que nous voulons fonder ; et c'est encore vous qui organisez l'établissement en obtenant la maison d'habitation à laquelle je tenais et dont on ne voulait pas se dessaisir ! Et, à propos, dites-moi ; comment avez-vous fait pour avoir la maison ?

—C'est mon secret ; à la guerre comme à la guerre, vous en aviez besoin, et pour vous servir...

—Mais enfin, vous n'avez pu vous en emparer malgré eux ?

—Moi ? je n'ai pas paru dans le pays ; seulement j'ai fait acheter un terrain à côté, et j'ai improvisé une chaudronnerie, de sorte que dès le matin...

—Les malheureux !

—Ils n'ont demandé qu'à sortir en se bouchant les oreilles.

—Eh bien, ce n'est pas loyal, dit Stanley d'un air mécontent ; il y a une mesure....

—Oh ! ne les plaignez pas ; ils nous ont fait assez de mauvais tours ; et, après tout, ils se sont fait largement payer une maison qu'ils avaient eue pour rien.

—A la bonne heure ; mais, dites-moi, puisque vous êtes un homme si précieux, vous êtes Lecomte... de quelque chose, vous êtes né quelque part.

—A la pointe Saint-Eustache, dit Lecomte, voilà bientôt trente six ans ; comme le temps passe !

—Le comte... de Paris ! dit Stanley en réfléchissant, ce serait trop dire ; et Lecomte tout court, ce n'est pas assez.

—Mais je ne suis pas Lecomte tout court, dit l'autre en se rengorgeant ; je n'y tiens pas, mais nous signons dans les actes *Lecomte-Daval*, pour nous distinguer des *Lecomte-Baudrimont*, *Lecomte-Cousté* et de tous les *Lecomte* de Paris.

—Vous parlez d'or, mon ami, c'est ce qu'il me fallait, je ne vous voudrais pas autrement. Eh bien, puisque vous voulez satisfaire mes fantaisies, du reste bien innocentes, c'est M. Lecomte-Daval qui nous recevra dans sa villa de Luciennes et qui fera les honneurs du chalet réservé à nos amis.

—Je ne fais que rentrer dans mes droits, dit Lecomte en se regardant avec complaisance dans la glace, et il me semble que c'est un nom que je porte avec aisance.

—Parfaitement, monsieur *le comte*, dit Stanley en s'inclinant : maintenant je vais vous présenter ; souvenez-vous que vous êtes tout et que je ne suis rien, que je n'entends rien à votre affaire.

En traversant le jardin, ils rencontrèrent sur leur passage les enfants et la beauté errante qui les accompagnait souvent.

—Mademoiselle Ida Hermel, dit Stanley à Lecomte ; monsieur Lecomte-Daval, ajouta-t-il en le présentant à la jeune fille.

On échangea un salut cérémonieux.

—La belle personne ! dit Lecomte en se dirigeant vers l'atelier.

—N'est-ce pas qu'elle est charmante ? répondit Stanley à voix basse ; je voulais essayer l'effet de votre titre ; —ça va supérieurement !

Nous passons sous silence les visites de présentation chez Claudius où l'on décida que les affaires seraient traitées plus librement

à la campagne, et chez madame Martel où il fut convenu que le lendemain matin une voiture viendrait prendre la famille. Là cependant se présenta un incident qui semblait inattendu. Madame Hermel venait d'arriver de Vernon, pour passer quelques jours près de sa sœur et de sa fille, pendant que les ouvriers embellissaient, sous la direction de M. Hermel, la nouvelle maison de campagne qu'il avait achetée à Vernon.

—Comme c'est commode ! dit madame Hermel avec humeur. Encore si vous m'aviez prévenue ! Si vous emmenez Ida, je me demande ce que je vais faire à Paris ; et si vous la laissez, la pauvre enfant va bien s'ennuyer en pensant que vous vous amusez ; ne pouvez-vous remettre de quelques jours ?

—Faisons mieux, dit Lecomte, qui avait été très-aimable et qui tenait à faire voir qu'il était un parfait gentilhomme : — je ne puis me permettre, dit-il à madame Martel, d'inviter madame votre sœur ; mais si vous pouviez l'engager à partager cette modeste et cordiale hospitalité, je vous préviens qu'il y a largement place pour tous dans *votre* chalet.

—Ce serait vraiment pour le mieux, fit observer Stanley.

—Quel bonheur ! dit Ida en embrassant sa mère, sans attendre sa décision.

—Mais voyez donc comme nous allons vous importuner, dit madame Hermel en faisant des *façons* ; non, je retourne à Vernon.

—Nous le souffrirons pas, madame, dit Lecomte ; demain deux voitures seront à votre porte ; tout le monde aura ses aises.

—Puisque M. le comte l'exige, dit madame Hermel en s'inclinant...

Chacun se sépara ; le reste du jour fut employé en préparatifs qui faisaient jouir par avance de tout le plaisir qu'on se promettait.

Ida et sa mère se mirent à frêter des caisses monumentales ; et Claudius leur fit observer en passant qu'une berline ne pourrait porter une maison.

## XX

## LA PARTIE DE CAMPAGNE

Le lendemain, tout le monde était sous les armes de bonne heure. Les toilettes étaient ce qu'on peut les attendre du caractère de chacun. Pholoë était toute charmante avec sa robe grise et son frais chapeau de paille. Sa cousine avait une tenue d'amazone, avec l'irrésistible chapeau à plume traînante qui lui donnait.

l'air d'un beau page. Madame Hermel, avec son cachemire, n'avait pas de peine à éclipser le mantelet de madame Martel. Claudius, dont la tenue était souvent négligée, s'était cru obligé de s'habiller comme un notaire. Quand à Stanley, il avait un habit de campagne d'une grande simplicité.

Deux voitures arrivèrent de bonne heure avec des cochers et domestiques en belle tenue, et M. Lecomte-Daval descendit de la première. Jamais madame Quatremain n'avait vu rien de pareil depuis le mariage du propriétaire.

— Ça ne peut être que le futur de la princesse, dit-elle ; car c'est ainsi que dans la loge on appelait Ida, qui ne saluait jamais. Un petit signe de tête seulement en passant, comme Pholoë, et elle se serait fait aimer ; mais une portière, est-ce qu'on voit ça ?

— Ce n'est pas ce petit ange de Pholoë, dit-elle en bougonnant, qui aurait des bonheurs comme ça ; non, celle-là, elle restera à la pioche toute sa vie, et vous appelez ça de la justice ? Oui, vas-y voir ! et elle se campa sur sa porte pour ne rien perdre du cortège qui défilait.

— Madame, veuillez d'abord monter, dit Lecomte à madame Martel avec empressement ; c'est à vous que nous faisons les honneurs et vous appellerez près de vous ceux que vous voudrez favoriser.

Après diverses cérémonies qui n'empêchèrent pas les choses de s'organiser selon un programme prémédité, la première voiture contenait madame Martel accompagnée de ses trois enfants et de Stanley.

Dans l'autre voiture, Claudius avait pris place près des deux élégantes, mademoiselle Ida et sa mère, et M. Lecomte leur tenait compagnie.

On chargea sur les voitures tout ce qu'on put prendre des bagages, sans danger pour les voyageurs ; mais il resta une grande caisse.

— Ce sont mes robes ! s'écriait Ida avec désespoir.

— Je vous avais prévenues, dit Claudius, que c'est un train *express*, nous ne prenons pas de marchandises ! Mais ta robe est superbe, elle emplit la voiture, que veux-tu de plus ?

Reine, qui était toute fière de la prospérité inattendue de la famille, se tenait à la portière de la voiture en pleurnichant et en disant à sa petite Pholoë de bien s'amuser.

— Nous n'avons pas de monnaie, ma bonne femme, cria un laquais en fermant la portière.

— Pauvre Reine ! dit tout bas Pholoë, qui souffrait de cette méprise ; tu viendras nous voir, nous t'enverrons chercher ; et elle lui

tendit la main. Cette petite scène n'avait pas échappé à Stanley qui n'eut l'air d'en rien voir.

Reine ayant fait ses adieux, rentra à la maison en trainant la grande caisse qui était restée sur la porte, et elle disait en riant à madame Quatremain qui poussait le colis : Comme la maison va être triste !

Les équipages se dirigèrent avec rapidité par Neuilly et l'ancienne route de Saint-Germain, bien abandonnée aujourd'hui. Stanley jouissait de tout le plaisir que paraissait goûter son aimable et simple entourage et expliquait aux enfants tout ce qu'ils voulaient.

Dans l'autre voiture les deux dames, bien qu'elles fussent un peu gênées par le satirique Claudius, se mettaient en frais de beau langage avec M. Lecomte, et mademoiselle Ida envoyait quelque peu ses beaux yeux en commission.

Après avoir brûlé Nanterre, Rueil et Bougival, on s'arrêta en haut de la côte, non loin des aqueducs qui embellissent le paysage, à la grille d'un beau jardin, sur la route qui conduit de Saint-Germain à Versailles et qui a vu passer tant de fois les splendides cortèges du grand roi.

A travers la grille on voyait au fond du jardin, sur une pelouse couronnée de vieux châtaigniers, l'élégante villa qui se détachait sur le fond bleu du ciel.

M. Lecomte-Daval, après avoir fait entrer la compagnie dans une vaste salle à manger où une collation était servie, conduisit avec Stanley la famille jusqu'au chalet qui lui était réservé à mi-côte dans le parc. Les balcons avancés, enguirlandés de clématite et de glycines qui fleurissent jusqu'en automne, étaient abrités par des toits en parasol qui encadraient les tableaux. Le regard embrassait d'un côté la terrasse et la forêt de Saint-Germain et de l'autre Marly, Bougival et toutes ces belles collines baignées par la rivière indolente. Au loin la vue s'étendait sur un horizon sans limites qui, par ce soleil d'automne, se perdait dans une légère vapeur rose.

— Quel splendide spectacle ! s'écriait Claudius en se croisant les bras.

— Vous êtes chez vous, dit Lecomte, et ces timbres répondront à tous vos désirs. Il sonna un timbre, une femme de chambre parut pour attendre, les ordres, et il se retira avec Stanley en saluant profondément.

Cependant personne ne voulait rester enfermé ; on se rencontra dans le parc dont il fallait voir toutes les beautés, et les eaux jaillissantes, et les grattes tapisées de verdure, et les surprises.



M. Lecomte avait déjà offert son bras à madame Hermel ; et mademoiselle Ida, en fille bien élevée qui ne quitte pas sa mère, était partie de ce côté.

Ce fut Stanley qui resta pour accompagner la famille Martel. Claudius avait déjà pris le bras de sa femme ; il parcourait avec elle les allées tournantes en pente douce, la quittait quelquefois pour se jeter dans un ravin qu'il remontait en courant, car il était fier de son agilité, et il jouissait comme un grand enfant de ces heures de récréation, lui qui ne prenait jamais aucun plaisir.

—Mademoiselle Pholoë, dit Stanley, qui tenait Noémi par la main, tandis que Sam courait après son père, la liberté de la campagne me permet de vous offrir mon bras, et vous n'avez pas le choix.

Pholoë prit son bras sans rien dire. Jamais conversation plus insignifiante que celle qui s'engagea entre ce groupe de promeneurs, et jamais entretien ne fut plus doux. Les réponses qu'ils faisaient à Noémi étaient le plus souvent le moyen qu'ils avaient d'entendre leur voix ; mais eux-mêmes ils n'entendaient pas ce qu'ils disaient. Une voix plus puissante, celle qui tombe des buissons, qui germe des gazons, qui émane des fleurs, qui glisse des sources, cette voix leur disait :

—N'avez-vous pas souffert ? N'êtes-vous pas dignes l'un de l'autre  
—Aimez-vous ? Et si vous vous aimez, pourquoi ne pas le dire ?

Mais il y a tant de bonheur dans ce qui est caché et dans ce qui est deviné, qu'ils ne le disaient pas.

L'autre conversation avait été plus animée et en même temps plus littéraire. Madame Hermel avait fait valoir les avantages de sa fille. Elle avait amené l'entretien sur la musique et sur l'histoire. Et, s'arrêtant pensive près d'un ruisseau d'eau vive :

—Ida, lui dit-elle, mon Ida, te souviens-tu de la romance du *Saule*, la *Feuille de saule* ! M. le comte, ma fille est si sensible qu'elle ne pouvait chanter cette romance sans pleurer. Tu sais, mon enfant ; tâche donc de te souvenir.

—Non, dit Ida, je sens que je serais trop émue.

Les divers groupes de la société se réunirent, et on rentra dans la maison qu'on aurait pu appeler château, où un grand dîner avait été préparé, les invités ayant d'ailleurs toute liberté et facilité de se faire servir chez eux les jours suivants.

Le dîner fut animé et amusant. Stanley avait plus de laisser aller qu'à l'ordinaire, et Claudius, qui avait commencé par être le plus cérémonieux, fut bientôt le plus à son aise, malgré son habit noir et sa cravate blanche dont il n'avait pas l'habitude.

Après le dîner on essaya encore une petite promenade, mais les

soirées étaient déjà fraîches ; on rentra au salon, on causa, on fit un peu de musique. La *Feuille de saule* fut généralement demandée ; Ida la chanta avec ses larmes, et sa mère l'accompagna avec sa tête et son pied.

—Si nous faisons une *tournee de grands hommes* pour tuer le temps ? dit madame Hermel dans un intermède.

—On va servir le thé, dit avec embarras Lecomte, qui n'avait jamais entendu parler de cette *tournee* de grands hommes ; et il demanda à Claudius ce que ce pouvait être.

—Connais pas ! dit Claudius en s'inclinant vers madame Hermel.

—Comment vous ne connaissez pas ce jeu ? dit madame Hermel, c'est charmant ! Tenez, on pense un grand homme, on vous dit les particularités qui se rattachent à ce personnage, le temps où il vivait, quelques traits de sa vie, et si vous ne devinez pas, vous donnez un gage.

—Je ne vous donnerai rien du tout, s'écria Claudius, prêtez-moi un dictionnaire de Bouillet et j'en saurai plus que vous.

—Mais précisément ; c'est un exercice de mémoire, reprit madame Hermel, c'est là le mérite. Tiens, ma fille ! pense donc un grand homme ?

Ida se mit au milieu du salon, en face de Claudius, et semblable à la statue de la Méditation, elle appuyait son front sur sa main effilée et elle dit :

—Il est né à Rome.

—C'était un fier républicain.

—Il fit condamner à mort ses deux fils pour avoir voulu rétablir la royauté.

—Il vivait dans le sixième siècle avant Jésus-Christ, et par conséquent, ajouta-t-elle en regardant l'assemblée comme un professeur regarde ses élèves, dans le deuxième siècle de la fondation de Rome.

—Un peintre célèbre a reproduit une des scènes les plus tragiques de sa vie...

—C'est *Jeanne d'Arc* ! interrompit Claudius en étendant les bras d'une façon ridicule, ce qui fit éclater de rire toute la compagnie.

—Vraiment, dit madame Hermel très-fâchée, avec vous, Claudius, il n'y a pas moyen de s'amuser !

—Oh ! oui, c'est amusant ! demandez à ces messieurs ; moi j'aime mieux prendre une tasse de thé. Et on se réunit autour des plateaux qu'on venait d'apporter.

Quand on se retira, madame Hermel salua M. Lecomte d'un air d'intelligence, et Stanley d'un ton un peu protecteur ; elle avait

fait briller sa fille, et en bonne mère, elle était contente de sa journée. La famille fut reconduite aux flambeaux jusqu'à la barrière du chalet, où des domestiques empressés les attendaient.

## XXI

## PARTIE CARRÉE

La vie de campagne sert merveilleusement à développer les caractères, à mettre en lumière les qualités ou les travers, à faire fleurir les sentiments comme les plantes dans une serre chaude.

Comment passer une journée sans se démentir si on n'est pas dans le vrai ? le naturel revient malgré tout. Dans les relations du monde, on soutient bien pendant le cours d'une visite le caractère qu'on s'est attribué, sauf à abandonner son rôle avec son costume ; mais dans la vie de château, on est toujours en présence, on vit dans les coulisses.

Ainsi la famille était réunie depuis quelques jours dans ces lieux charmants. Madame Martel vivait du calme de la vie de famille, et cette belle verdure la reposait. Claudius, qui ne savait rester inactif, saisissait avec ardeur les divers points de vue et en formait un album. Pholoë s'occupait des deux enfants qui étaient trop heureux dans ce paradis, mais elle trouvait encore le temps de s'occuper de peinture. Stanley, fidèle à ses habitudes de discrétion, ne voulait pas s'imposer, ni se faire payer son hospitalité en étant plus assidu.

Mademoiselle Ida avait déjà oublié son rôle littéraire et musical, et elle ne traitait plus les questions historiques. Il lui suffisait d'avoir donné des échantillons de son savoir-faire. Elle songeait bien plus à la grande caisse qui n'avait pu trouver place sur les voitures et qu'elle regrettait amèrement en songeant aux trésors de séductions qu'elle contenait. Mais Stanley, qui pensait à tout, avait envoyé chercher en voiture Reine la délaissée ; et elle apportait en triomphe avec elle cette caisse monumentale que Claudius appelait le *cheval de Troyes*, tant elle renfermait de mystères.

Madame Hermel était rêveuse et discrète ; M. Lecomte-Daval lui-même semblait quelquefois ne plus se souvenir qu'il était le maître, et se montrait très-humble près de la mère d'Ida, comme s'il eût eu quelque chose à se faire pardonner. Madame Hermel, qui ne comprenait rien à cette modestie, l'encourageait d'une façon toute maternelle. Les grands airs d'Ida, sa beauté incontes-

table, ses grâces, ses talents, tout cela le troublait et lui portait à la tête ; car il nous semble que le cœur ne pouvait être encore de la partie.

Quoi qu'il en soit, il était sous le charme et il lui sembla que ce serait une félicité sans pareille de posséder une beauté dont les yeux brillaient comme deux flammes sous le voile qui cachait la moitié de son visage, d'avoir pour épouse une amazone qui portait si fièrement le chapeau mousquetaire, et enfin une jeune femme qui ne paraissait pas indifférente à ses avantages personnels à lui Lecomte ; car il avait toujours pensé, en se regardant dans une glace, que sa belle prestance et son air de parfait gentilhomme l'aideraient à se pousser dans le monde.

Il dit bien timidement quelques mots de ses projets et fut aussi étonné de la réponse que le forgeron qui trouverait sous son marteau une motte de beurre à la place de l'enclume.

Il fit du premier coup plus de chemin qu'il ne voulait, et, se souvenant de la réalité, il comprit qu'il avait au moins une démarche à faire avant d'aller plus loin.

— Qu'avez-vous, mon cher Lecomte ? lui dit Stanley un matin que les deux amis déjeunaient à la maison, pendant que la famille était réunie au chalet. Que se passe-t-il de nouveau ? je vous trouve préoccupé.

Lecomte se crut obligé alors de lui exposer la fascination à laquelle il était en proie, l'effet irrésistible qu'avait produit sur lui mademoiselle Ida dès la première vue, les ravages que cette passion avait faits dans son cœur, qui n'était plus qu'une place battue en brèche, démantelée et qui ne demandait qu'à se rendre.

— Mon cher dit Stanley je ne suis pas surpris de ce que vous m'apprenez, je ne nie pas les prestiges de mademoiselle Ida ; mais j'aurais peut-être aimé pour vous une femme plus simple, quand elle serait moins belle.

— Sans doute ; mais que voulez-vous ? il est bien tard pour en raisonner.

— Et puis croyez-vous avoir déjà fait sa conquête ?... vous en êtes capable !

— Mon Dieu, reprit Lecomte d'un air modeste, je ne voudrais pas vous paraître avantageux, mais je crois qu'elle m'a distingué ; et quant à la mère nous sommes au mieux ensemble.

— Eh bien, si vous avez réfléchi à toutes les conséquences, qui peut vous embarrasser ? le nom que vous portez est le vôtre. Ce serait donc la possession de cette... chaumière qui ferait question et pèserait dans la balance ? Il faut convenir, mon cher ami, que si les préférences qui vous sont accordées tenaient à si peu de

chose, ce ne serait pas la peine de vous en prévaloir. Ce serait à mon tour de me mettre sur les rangs. Enfin, croyez-vous être aimé pour votre maison ou pour vous-même ?

— Je ferais injure à la délicatesse de mademoiselle Ida, dit Lecomte avec conviction, si je ne me croyais aimé pour moi-même ; hier encore elle m'a récité une très-jolie pièce sur la *simplicité des champs*.

— Va pour la simplicité des champs, dit Stanley ; vous vous souviendrez que j'aurais préféré pour vous la simplicité tout court. Après tout, vous vous en tirerez ; et quand la mère ne sera plus là pour encourager ses penchants à la coquetterie, ce sera à vous de les combattre. La raison peut venir ; tout dépend de vous.

— Mais que faut-il faire ? dit Lecomte.

— Vous voulez peut-être que je vous conseille ce dont je voudrais vous détourner ? voilà bien les demandeurs d'avis ! tout ce que je peux faire, c'est de vous laisser votre liberté.

Peu de temps après cet entretien, Lecomte était dans une grotte solitaire avec madame Hermel et Ida, qui faisait la lecture. A propos du roman, la conversation devint très-tendre.—Lecomte s'agenouilla aux pieds d'Ida, qui, dans son trouble, laissa tomber son livre, comme autrefois Françoise de Rimini. Il avait pris la main de madame Hermel, qui versait de douces larmes...

Elle se remit promptement de ses émotions, car elle avait autre chose à faire. Elle n'eut rien de plus pressé que de rentrer avec sa fille au chalet, où Stanley se trouvait en visite ; elle était préoccupée, son secret lui brûlait les lèvres, et comme on lui demandait de ses nouvelles :

— Vous me voyez encore toute troublée, dit-elle, M. le comte d'Aval vient de me demander la main de ma fille. C'est une cruelle séparation pour une mère ; mais j'avais toujours dit à Ida que je ne m'opposais pas à son bonheur, et le sacrifice est accompli !

Elle s'attendait à produire sur l'auditoire un effet extraordinaire par la simplicité même avec laquelle elle avait annoncé cette grande nouvelle ; elle fut surprise de voir la sérénité sur toutes les figures.

— Nous avons l'honneur d'en faire bien nos compliments à monsieur le comte, dit seulement Claudius avec cérémonie.

Quand madame Hermel et sa fille se retirèrent, ce qui ne tarda pas, car elles avaient mille choses en tête, il se fit un grand silence, et chacun avait peut-être quelque chose à penser.

— Et bien, qu'avez-vous tous à vous regarder, dit Claudius ; vous ne dites rien ce matin, monsieur Stanley.

— Ah ! j'y suis : un odieux rival...

— Si je ne dis rien, répondit Stanley, mes chers amis, c'est que j'ai bien des choses à vous dire, et je cherche par où commencer...

— Un peu de courage, dit Claudius, commencez par le commencement.

— Je voulais vous dire, reprit Stanley, que l'homme est essentiellement imitateur, et je voudrais faire comme Lecomte, ce serait partie carrée. Vous me connaissez, vous avez pu juger la simplicité de mes goûts, mon amour du travail, vous m'avez honoré de votre amitié... Je cherche encore et malheureusement je ne trouve pas d'autres titres pour vous demander... et, s'interrompant, il prit la main de madame Martel.

— Je savais tout cela, dit madame Martel en le regardant avec calme et avec bonté.

— Vous, dit Stanley, vous qui étiez aveugle, tandis que *personne* autour de vous... mais vous y voyez donc ?

— Je voyais avec le cœur, dit Madame Martel, et ce que vous ne disiez pas, et votre absence, et vos rares visites, et le son de votre voix, et votre respect filial ; si vous aviez osé, vous m'auriez quelquefois appelée votre mère. Croyez, vous mon ami, que vous ne vous êtes pas cent fois trahi ?

Elle ne pouvait lui dire que la voix et le silence de Pholoë lui parlaient plus encore.

— *Oculos habent et non videbunt!* s'écria Claudius ; nous avons des yeux et nous n'avons rien vu !

— Mais tout cela n'est pas une réponse, dit Stanley en regardant Pholoë et se rapprochant d'elle.

— N'avez-vous pas ma parole ? répondit Pholoë à voix basse, non en baissant les yeux, comme doit le faire en pareil cas toute pensionnaire bien élevée, mais en le regardant jusqu'au fond du cœur, comme le jour où elle l'avait supplié d'un regard craintif ; ne vous ai-je pas promis de m'acquitter un jour ? Et elle lui tendit la main.—Mais, ma pauvre mère ! reprit-elle en voulant aussitôt le quitter...

— Prenez-la, dit Claudius en la retenant et la poussant dans ses bras, c'est la loi de Dieu ! *Tu quitteras ton père et ta mère...* c'est écrit, ajouta-t-il en s'essuyant les yeux.

— Mais souvenez-vous que c'est un ange que je vous donne, et vous m'en répondez devant Dieu.....

— Sois tranquille ! va, maman, dit-il à sa femme, nous la mettons en bonnes mains. Ce n'est pas un château qu'il lui donne, c'est un cœur d'or ; je ne changerais pas.

Que de tendres effusions remplirent le reste de cette journée !

que de retours sur le passé ! que d'explications sur ce qu'on avait pensé et qu'on ne s'était pas dit ! que de rêves d'avenir !

Se mettre à parler d'affaires après ces émotions, c'était tomber du troisième ciel ; aussi on écouta à peine M. Lecomte-Daval quand il vint annoncer qu'il ferait le lendemain une petite absence et déposa le dossier de l'association projetée pour la maison Claudius Martel et compagnie.

## XXII

## PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Quel chapelet à débrouiller ! Lecomte n'eut pas le courage de paraître sur la sellette devant sa future belle-mère : il partit pour Paris en laissant une lettre qu'on remit à madame Hermel pendant qu'elle était encore dans sa chambre avec sa fille.

— C'est de mon gendre ! se dit-elle en lisant avec curiosité ; mais elle s'interrompait avec force exclamations. La lettre contenait ce qui suit :

“ Madame,

“ Heureux de l'honneur que vous me faites de m'admettre dans votre famille, je suis trop loyal pour vous laisser ignorer plus longtemps que je ne suis plus en possession de la maison de campagne pour laquelle vous avez daigné accepter mon invitation, et que ma fortune, bien suffisante toutefois pour garantir la sécurité qu'une mère prudente doit exiger, ma fortune personnelle n'est pas en rapport avec celle que peut faire supposer la réception que j'ai eu l'honneur de vous faire.

“ Mais je me souviens, madame, de toute la raison avec laquelle vous m'exposiez hier encore que la fortune ne fait pas le bonheur ; et les sentiments qu'a daigné m'exprimer votre charmante fille me font espérer qu'elle accueillera le modeste et honorable travailleur qui veut lui consacrer sa vie avec autant d'indulgence qu'elle en a montré pour le propriétaire du château.

“ Daignez m'adresser un mot d'encouragement, madame, et votre fils reconnaissant sera à vos pieds. En attendant, agréez l'expression de mes tendres et respectueux sentiments.

“ LECOMTE-DAVAL. ”

Et la lettre tomba à ses pieds.

— Quoi donc ? dit Ida fort inquiète.

— Ma fille, nous sommes... Il faut partir, reprit-elle avec agita-

tion. Je ne reste pas une heure ici ;—mais non ! avant de partir, il faut que je dise son fait à ton M. Stanley, qui évidemment... Elle sortit sans s'expliquer davantage ; Ida la suivit.

Stanley attendait cette visite ; il était dans son cabinet ; il s'était soustrait pour un instant à de plus douces pensées, et, comme un juge qui va prononcer une sentence, il faisait son examen de conscience.

Une légèreté, une inconséquence, une imprudence, il aurait tout excusé d'une jeune fille qui avait sans doute été mal dirigée et mal élevée avant d'être admise dans la bonne et honnête famille du faubourg.

Il n'aurait fait que sourire de ses manéges pour le captiver, il lui aurait encore pardonné de s'attirer par ses regards encourageants une lettre comme celle qu'il avait en portefeuille et qu'on n'écrit qu'à celles qui le veulent bien ; il lui aurait tout pardonné, tout, excepté une trahison, excepté une lâcheté. Il avait souffert pour être implacable sur ce point, et il regardait comme un devoir d'appliquer le châtiment.

— La peine sera douce, après tout, se disait-il. Il s'agit de renoncer à des illusions d'un jour et de reconnaître que ce n'est qu'en rêve qu'on a vu le titre de comtesse et l'apanage d'une châtelaine.

Quant à Lecomte, si je ne me trompe, les avantages dont il se vante ne seront pas suffisants pour compenser aux yeux de ces dames ce qui va lui manquer d'un autre côté ; si ses projets sont renversés, je prendrai mon parti de son infortune ; et enfin, ajouta-t-il en souriant, si cette déconvenue ne refroidit pas des sentiments si tendres, c'est que ces deux cœurs sont évidemment faits l'un pour l'autre. Lecomte a de l'aisance ; il ne serait pas un véritable intendant s'il n'avait fait quelques économies à mon service ; ainsi je n'ai pas à m'attendrir sur leur sort.

Mais c'est moi, se dit-il encore en réfléchissant, c'est moi qui suis véritablement à plaindre, car l'affaire sera chaude ! heureusement j'ai mes pièces justificatives.

Un grand bruit ne tarda pas à se faire entendre, et un domestique annonça madame et mademoiselle Hermel.

Stanley leur offrit des sièges avec la plus grande cérémonie.

— D'abord, dit madame Hermel en prenant place, je vous avertis que votre air compassé m'exaspère. Il ne s'agit pas de politesse ; j'y vois clair ; vous nous avez indignement trompées !

— Moi, madame ! qui peut vous faire croire ?...

— Lisez seulement cette lettre, que vous connaissez peut-être aussi bien que moi.



Stanley lut lentement la lettre, la relut encore, et, la rendant à madame Hermel :

— Eh bien, madame, dit-il, je vois là l'expression d'un profond respect, une circonstance insignifiante quant à la fortune, et, après tout, une soumission entière.

— Une circonstance insignifiante ! et ses titres ? il n'est pas plus comte que moi. Et puis vous nous l'avez présenté comme propriétaire de ce château.

— Pardon ! je crois, madame, que c'est *vous* qui vous êtes présentée ? mademoiselle se rappellera peut-être les circonstances...

— C'est possible ; mais bien m'en a pris d'accompagner ma fille et de la sauver d'une machination dont je tiens tous les fils.

— Madame, permettez-moi de dire avec un de vos grands poètes :

Le jour n'est pas plus pur...

— Eh ! laissez là, monsieur, votre poésie et votre sang-froid impatient, et dites-moi tout de suite pourquoi je vous ai vu si assidu près de ma fille, dont vous paraissez si pressé de vous débarrasser aujourd'hui, pour lui faire faire un sot mariage. J'ai tout deviné.

— Ma mère, dit Ida, qui se souvenait de ses fautes, comment pouvez-vous parler ainsi ? Jamais M. Stanley n'a été assidu près de moi ; jamais il ne m'a adressé la parole que pour me répondre. Il a souffert seulement notre voisinage quand je jouais dans le jardin avec les enfants.

— C'est toi qui le défends maintenant ? dit madame Hermel ; c'est parfait !

— Je suis heureux, en effet, de voir mademoiselle prendre ma défense, dit Stanley, et, comme un service en vaut un autre..., voici deux petits papiers dont je veux lui faire hommage ; l'un est une adresse que j'ai trouvée sur ma table et qui ne signifie rien par elle-même. L'autre côté de la lettre, vous savez, mademoiselle, où je l'ai trouvé ? personne ne l'a vu que vous et moi. Eh bien, ces deux morceaux réunis ont leur valeur, je veux m'en dessaisir à votre intention.

Ida, dans une grande confusion, avait tout reconnu.

— Ou plutôt, reprit Stanley en allumant une bougie, je crois que vous ne tenez pas à ce souvenir ?

— Je ne comprends rien à tout ce mystère, dit madame Hermel pendant qu'Ida brûlait la lettre en pleurant. Il paraît que ma fille a des secrets pour moi et que vous êtes son confident ! mais ce qui est certain, c'est que ce mariage ne se fera pas, et que nous ne

reverrons jamais votre âme damnée de David. Du reste, la police a prévu ces... choses là. Il y a usurpation de titres.

— Madame, il s'appelle *Lecomte-Daval*, la police n'y peut rien ; seulement sa femme ne sera pas comtesse. Ce nom occasionne une méprise qui fait rire quelquefois, mais je ne m'attendais pas à la voir prendre au tragique.

— Eh bien, moi, ma mère, dit Ida avec fermeté, je dis que vous avez assez parlé à M. Lecomte de votre désintéressement, pour ne pas tenir avant tout à la possession d'un château ; je dis qu'un homme qui vit près de M. Stanley est un honnête homme, tout aussi sûrement que M. Stanley est un homme généreux. Je veux déclarer aussi que j'ai commis une faute, une vraie faute, et que j'en suis justement punie. Il n'y a que M. Stanley qui connaisse cette mauvaise action et lui seul pourra non m'excuser, mais me pardonner un jour.

Je dis encore, ma mère, que vous m'avez bien des fois répété, surtout à Paris, dans une circonstance que vous vous rappelez, que vous ne gêneriez jamais mes inclinations, pas plus que mon père. C'est vous qui avez mis ma main dans celle de M. Lecomte Daval. Je vous déclare qu'il me plaît, que je le tiens pour un homme loyal. Enfin, je serai madame Lecomte ; et, si mon mari croit avoir à s'excuser de nous avoir caché la vérité (qu'il nous fait connaître du reste aujourd'hui avec franchise), eh bien, de son côté, il excusera peut-être une étourdie qui tâchera de le rendre heureux.

— Il ne manquait plus que cela ! dit madame Hermel, bien étonnée de la résolution de sa fille.

— Mais je trouve que ce n'est pas si mal parlé, dit Stanley ; Le comte est intelligent, actif, très-bien de sa personne ; mademoiselle cède à un bon mouvement en voyant dans un mariage autre chose qu'une affaire d'argent, *et en se souvenant du passé.*

— Ah ! ma fille ne court pas après une dot, comme tant d'autres, dit madame Hermel avec intention.

— Alors l'affaire peut s'arranger, dit gaiement Stanley ; ce n'est donc qu'un malentendu ?

— Il est bel homme ! dit madame Hermel, il a ça pour lui...

— Monsieur Stanley, dit Ida en lui tendant timidement la main, me promettez-vous que le passé est, je ne dis pas pardonné, mais... oublié ?

— Je ne m'en souviens pas plus que la flamme de cette bougie, dit Stanley en réduisant en poussière le papier qui était resté sur la table.

Ainsi se dénoua cette entrevue, dans laquelle Ida se montra

peut-être plus sage que sa mère, et Stanley céda à un sentiment de clémence qui ramène quelquefois plus que ne le ferait l'extrême rigueur.

Ces dames trouvèrent en rentrant un billet de part qui leur annonçait le mariage de M. Célestin Desportes, fils du maître de danse, avec mademoiselle Olympe Machefer, fille d'un maître d'escrime.

## XXIII

## L'AMOUR SAUVEUR.

Que dire encore ? Tenons-nous beaucoup à savoir l'entrée attendrie de Lecomte dans une maison où il revenait dépouillé de son prestige, et l'entente parfaite qui s'établit, après quelques oscillations, entre la mère d'Ida et son futur gendre, qu'on aimait enfin *pour lui-même* ?

Nous sommes plutôt attirés vers le chalet, où tant de vraies, de pures émotions régnaient sans partage ; où l'amour du travail, le dévouement, la simplicité, étaient seuls en honneur ; où l'intérêt, l'envie, le besoin de paraître, n'avaient pas leurs entrées.

Claudius parcourait négligemment avec Stanley le dossier qui contenait le projet d'association.

— Oh ! oh ! dit-il, des desseins et des plans ? voilà qui me paraît parfaitement en règle.

Et, regardant une aquarelle qui était sous ses yeux, il resta court...

— Qu'y a-t-il donc ? demanda madame Martel en s'approchant.

— Il y a, dit Claudius, les yeux fixés sur l'image qu'il avait longtemps contemplée sans rien dire, il y a que je vois la maison où nous nous sommes mariés sous les yeux de nos vieux parents :

— Que je vois la fenêtre de la chambre où est né ton premier enfant, la blonde Pholoë, dont je tiens encore la main ;

— Que je vois devant la maison le jardin où nos petits enfants jouaient avec le gros chien Tom ;

— Que je vois le chemin par lequel je revenais du bois en portant dans mes bras le petit enfant que nous avons perdu et qui repose encore près de là...

— Il y a... il y a... que je ne vois plus rien du tout ? s'écria Claudius en se jetant dans les bras de sa femme, qui le consolait.

— Et ne voudriez-vous pas, mon ami, dit doucement Stanley en lui prenant la main, ne voudriez-vous pas remonter le cours des

jours, voir encore ces lieux qui vous représentent votre heureux passé? Ne voulez-vous pas regarder encore la campagne par cette fenêtre que vous aimez, et rentrer le soir par le sentier où vous vous égareriez encore?

—Si je le veux! dit Claudius; mais là est la vie!

—Vivez donc! dit Stanley en tournant le feuillet.

Dans cet autre dessein on voyait à côté de la maison, sur le terrain acheté par le rusé Lecomte, qui en avait fait provisoirement une chaudronnerie, on voyait s'élever une jolie fabrique, et on lisait sur la façade :

FABRIQUE DE COULEURS FINES.—C. MARTEL ET CIE.

### BLEU FO-LOE

(Ici l'auteur est obligé d'ouvrir une parenthèse pour déclarer que cette dénomination est imaginaire et qu'il ne fait pas de réclames pour le commerce.)

—Seulement, dit Stanley, gardez-nous une chambre, car nous irons souvent vous voir.

—C'est donc à nous? dit Claudius, comme un enfant.

—Et à qui donc? lisez seulement l'acte qui est préparé.

—Est ce que je peux lire ça? est-ce que j'y vois? dit Claudius en s'essuyant les yeux.

—Il faut pourtant bien, dit Stanley, que le commanditaire apporte quelque chose. Il fournit la maison d'habitation, les magasins d'exploitation et les machines, et il a une part dans les bénéfices.

Il tourna un autre feuillet sur lequel on voyait, au bord de l'eau un grand bateau-usine avec les roues des moulins broyeurs, et dans le fond la maison et la fabrique s'élevaient à mi-côte.

—Mais c'est... c'est vous qui avez fait cela, s'écria Claudius; vous n'êtes qu'un hypocrite! c'est vous qui êtes le comte Daval.

—Je vous prie en grâce de croire que je ne suis que sir Stanley; seulement Lecomte a rédigé l'acte comme chargé de ma procuration; vous pouvez voir.

—Et alors, ici? demanda timidement madame Martel, où sommes nous?... nous ne savons plus!

—Eh bien, madame, quand j'aurais repris cette habitation des mains de Lecomte, qui l'avait achetée pour moi, parce qu'il ne me convenait pas de paraître, où serait le mal? c'est un mystère bien innocent que vous me pardonneriez.

—Mais pourquoi ne nous avez-vous pas dit que vous étiez riche? dit Claudius en se récriant.

—Parce que, parce que vous m'auriez peut-être fermé la porte. J'ai copié cela d'une de vos comédies : " Mes vœux sont ceux d'un simple bachelier," dit-il en riant.

—Il nous a joués ! s'écria Claudius en se croisant les bras et en regardant sa fille Pholoë.

—Mademoiselle, dit le pauvre Stanley, car il avait à se défendre contre tout le monde, vous avez chez vous un proverbe que j'aime beaucoup, et que nous ne connaissons pas en Angleterre :

Comme on connaît les saints on les honore.

Eh bien, j'ai voulu honorer Claudius le travailleur par le travail qui donne la force et la vie, pendant que l'oisiveté fait mourir. Voilà pourquoi le bleu *Fo-loë* figure à côté de la maison de campagne, et le doux nom de Pholoë lui portera bonheur.

—C'est votre cœur, dit Pholoë, qui vous a rendu si ingénieux à servir mon bon père selon ses goûts de travail et d'activité; et c'est moi qui aurai à payer tout cela, ajouta-t-elle à voix basse.

.....  
 Il n'est si bons amis qu'il ne faille quitter; voyons-les cependant passer encore dans le temple du Seigneur qui bénit et sanctifie. C'est dans l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas qu'eut lieu cette cérémonie toujours touchante pour ceux qui veulent en comprendre le sens et y voir autre chose qu'une exhibition de parures.

Nous ne parlerons pas de l'assemblée, qui était moins brillante qu'elles ne le sont souvent dans des positions plus humbles, tant chacun veut paraître ce qu'il n'est pas. Mais nous remarquons presque au premier rang, près de la famille, madame Quatremain, parée d'un bonnet blanc et d'un fichu écarlate, qui dit à ses voisines :

— Ce n'est toujours pas malheureux que ce n'est pas la princesse ! d'abord je n'y serais pas venue...

Quant à Reine, jamais de sa vie elle n'avait tant pleuré.

On se rendit bien vite à Luciennes, où les nouveaux mariés se trouvèrent une dernière fois entourés de la famille qui devait, quelques jours après, quitter le faubourg Saint-Jacques pour la belle campagne de Vernon, comme des âmes du purgatoire qui ont fait leur temps et qui remontent au paradis.

Le dîner et la réunion du soir se passèrent dans les joies de la famille. On admira au dessert la coupe qui représentait les *forges de Vulcain* et les assiettes peintes par Pholoë. Madame Lecomte Daval était de la fête avec son mari et ses parents, mais elle avait

déjà un peu renoncé à ses fastueuses toilettes ; elle n'était qu'élégante et elle n'en était que mieux.

.....  
 — Et maintenant, dit Pholoë quand elle fut seule avec Stanley, il faut tout me dire...

— Que me demandez-vous ? dit Stanley d'un air étonné.

— Charles, j'ai bien réfléchi, et, si mon cœur ne me trompe, vous avez encore beaucoup à me raconter !

— Je ne sais ce que vous voulez dire, dit Stanley en riant...

— Oh ! vous vous trahissez. Eh bien, dit-elle en croisant les bras et en le regardant dans les yeux, où est l'*Amour vainqueur* ?...

— Chut, dit Stanley, craignant d'être surpris, c'est mon secret.

Et, voyant qu'il ne pouvait dissimuler, il ouvrit avec mystère la fameuse armoire de fer qui contenait les secrets d'Etat.

L'*Amour vainqueur* y figurait, entouré du riant cortège des grâces, des nymphes, des bacchantes, etc.

— Oh ! Charles ? vous avez osé tromper mon bon père, que nous aimons et respectons ; pourquoi avez-vous fait cela ?

— C'était une spéculation, dit Stanley bien embarrassé ; pardonnez-moi, soyez généreuse !

— Comme vous savez mentir ! dit-elle avec un doux reproche.

— Pas assez pour vous cacher le fond de mon cœur, comme vous voyez.

— Il faut donc encore vous pardonner, perfide, dit-elle en lui abandonnant sa main. Mais cachez cela pour toujours.

Et l'armoire de fer fut fermée à triple serrure.

Enfin il vint un moment où tout s'éteignit dans le château, où il ne restait plus que la veilleuse de Pholoë, meuble précieux que Stanley avait réclamé en avance d'hoirie.

— Chère lampe, dit Stanley, je te promets que mon amitié sera aussi clairvoyante que ta lumière, aussi vive et aussi pure que ta flamme ! et aussi brûlante, dit-il encore.

Mais maintenant, petite lumière, je n'ai plus besoin de ton secours, car c'est moi, c'est son ami qui veillera sur elle...

Et il éteignit la lampe.

Si bien que celui qui tient les fils des personnages, se trouvant dans les ténèbres, baisse la toile, et finit ainsi la comédie qu'il aurait pu appeler :

LES FÉERIES DE LA CHARITÉ ET DE L'AMOUR.

FIN.

# IROQUOIS ET ALGONQUINS.

---

Notre dessein, dans les lignes qui vont suivre, est de dresser d'une manière succincte le tableau des changements qui se sont opérés dans la possession du Canada par les différentes races de Sauvages connus, avant la fondation de la colonie.

La plupart de nos arguments sont empruntés aux historiens. Nous nous bornons à les répéter ici en les dégagant des récits au milieu desquels ils se rencontrent le plus souvent. Cet aperçu sera facile à consulter pour quiconque n'a pas eu occasion de faire là-dessus des recherches un peu suivies.

## I

**SOMMAIRE** :—Premières terres habitées en Canada par les Iroquois et les Algonquins.—Le nom des Iroquois.—Différences de mœurs, caractère et habitudes entre les deux races.—D'où venaient ces Sauvages ?—La race iroquoise.—La race algonquine.—Sépultures iroquoises anciennes découvertes aux Trois-Rivières.—Les Iroquois habitaient certainement les bords du Saint-Laurent.

Aussi loin que l'on peut remonter, les vallées du Saint-Laurent et de l'Ottawa étaient occupées par deux grandes races, parlant chacune sa langue propre : la race *Iroquoise* et la race *Algonquine*.

Elles se subdivisaient en de nombreuses tribus portant des noms particuliers<sup>1</sup>.

Les Algonquins habitaient le long de la rivière Ottawa, que les Français désignèrent longtemps sous le nom de rivière des Algonquins.

<sup>1</sup> Ferland, *Cours d'Histoire du Canada*, vol. I. p. 95.

Ils avaient non seulement la rivière Ottawa et les terres qui la bordent, mais leurs courses pouvaient s'étendre facilement d'un côté vers le Huron et la baie Georgienne et de l'autre à la hauteur des terres où l'Ottawa, le Saint-Maurice et le Saguenay ont leurs sources communes. Ces peuples chasseurs devaient en effet se répandre sur une grande étendue de pays.

La tradition des Agniers, tribu iroquoise, porte que le pays des Algonquins était situé à cent lieues à l'ouest des Trois-Rivières<sup>1</sup>. Nous savons que du temps des Français, l'île des Allumettes, sur le haut de l'Ottawa, était regardée comme le quartier-général des Algonquins, et que d'ordinaire l'on désignait un certain nombre de ceux-ci sous le nom des *gens* ou *Sauvages de l'Île*, pour signifier que leur demeure était en cet endroit.

Les Iroquois possédaient les Trois-Rivières et Montréal<sup>2</sup>. Le lieu de leur rendez-vous le plus ordinaire paraît avoir été le lac Saint-Pierre. Ce territoire assez restreint leur suffisait, parcequ'ils menaient une vie sédentaire.

Avant d'occuper les rives du Saint-Laurent, les Iroquois avaient vécu dans l'Ouest selon ce que rapportaient leurs vieillards<sup>3</sup>. Cela donnerait à supposer que les Algonquins, suivant la même marche, de l'ouest à l'est, vinrent après eux et s'arrêtèrent juste aux confins ouest des territoires iroquois, sur l'Ottawa.

Les Iroquois étaient les premiers orateurs Sauvages; ils déployaient parfois assez d'esprit et de science d'argumentation pour déconcerter les Européens instruits. On les nomma *Iroquois* parcequ'ils terminaient leurs harangues par le mot *hiro* : j'ai dit. Parmi les nations sauvages, on les nommait *Toudamans*.

Entre les deux races existaient des différences marquées, quant au caractère, au tempérament, aux mœurs et coutumes, ce qui peut fortifier l'opinion déjà émise de l'arrivée des Algonquins dans cette partie du monde à une autre époque que celle où les Iroquois y sont venus.

Nous avons déjà dit que le langage de ces deux grandes races était différent l'un de l'autre, autant par exemple, que le grec et le latin.

Connaissant l'humeur et les mœurs pacifiques des Iroquois dans l'origine, et la jactance et les dispositions querelleuses des Algonquins, nous pourrions conjecturer que ces derniers en eussent dû se rendre en Canada, après avoir traversé le continent de l'ouest à l'est les

<sup>1</sup> Faillon, *Hist. de la c. f.* vol. I. p. 526-7.

<sup>2</sup> *OEuvres de Champlain*, 1870, p. 391, 2<sup>è</sup>me note.

<sup>3</sup> *Mémoire* de Nicolas Perrot, publié en 1864, p. 9.



armes à la main, tandis que les Iroquois y avaient été attirés, avant eux, par le besoin de se soustraire au voisinage de quelque peuple de l'ouest incommode ou conquérant.

Si toutes les nations sauvages du Canada sont venues du côté du soleil couchant nous croyons que notre hypothèse est assez juste ; si au contraire les races algiques proviennent directement de l'Europe, par la voie de l'Atlantique, elle tombe d'elle-même. Ces deux opinions sont aujourd'hui en présence ; il paraît bien difficile de dire de quel côté penchera l'histoire.

Les tribus iroquoises, peu belliqueuses d'abord, mais qui devaient finir par porter la terreur et la dévastation sur presque tous les points de l'Amérique du nord, cultivaient la terre et dédaignaient la chasse. Elles vivaient réunies en villages ou bourgades. On comprend qu'il résultait de ces dispositions naturelles des individus, une forme de gouvernement plus stable, mieux ordonné, exerçant plus d'empire que chez les races moins sédentaires ; aussi l'autorité des chefs et des Conseils était-elle grande parmi les Iroquois. Ce germe se développa à la faveur des événements dont nous allons dire un mot, et devint le nerf de la redoutable confédération connue sous le nom des *cinq nations iroquoises*. Quant au caractère de la plupart de ces tribus, il est célèbre par ses fourberies. Ces Iroquois en général étaient doués d'une imagination vive et d'un tempérament passionné.

Les Algonquins offraient à peu près tous les traits opposés. Ils s'adonnaient à la guerre et à la chasse, conséquemment menaient une vie nomade. Leur mode de gouvernement s'en ressentait, on peut même dire qu'en dehors du pouvoir déferé au chef de chaque famille, il n'existait point d'autorité dans la nation, et par suite très-peu d'ensemble dans la conduite des affaires publiques. Fiers de leur indépendance exagérée, possédant une intelligence sinon faible du moins ordinaire, habitués à porter les armes et à mépriser le travail, ces Sauvages se croyaient les maîtres de la contrée, et ils ne perdaient aucune occasion de témoigner leur mépris aux Iroquois et de les molester<sup>1</sup>.

On ne saurait douter que les Iroquois aient habité les bords du fleuve. Le témoignage suivant ne manque pas d'intérêt à cet égard.

En construisant le boulevard Turcotte, aux Trois-Rivières, il y a une quinzaine d'années, l'on mit à découvert des sépultures que, malheureusement, personne ne sut fouiller avec la science nécessaire. Ces sépultures étaient celles de Sauvages de différentes races. Pour plus d'une raison, nous les regardons comme appar-

<sup>1</sup> *Mémoire de Nicolas Perrot p. 9. Ferland, Cours d'Histoire, vol. I. p. 95.*

tenant à une époque antérieure à la fondation du fort (1634). Elles étaient placées entre le fort et la maison ou Résidence des Jésuites. Ce ne sont point les restes du premier cimetière catholique de l'endroit parcequ'elles ne pouvaient être aussi étendues et parceque rien n'indique dans ces tombeaux, des sépultures chrétiennes. Les Français, établis précisément sur le même site, n'y auraient pas non plus toléré des enterrements. Il faut donc remonter plus loin.

Les rares sépultures d'où l'on a exhumé des couteaux de fer ou des débris d'ustensiles provenant des arts européens, ont dû avoir été faites dans l'espace des quarante années qui précédèrent la fondation du fort, c'est-à-dire après l'arrivée des premiers trafiquants français dans le pays.

Mais les plus intéressantes pour nous sont celles qui appartiennent à la période que les archéologues nomment *l'âge de pierre*. Elles sont aussi les plus nombreuses. La plupart des objets trouvés dans ces tombeaux sont déposés à l'Université Laval. Ces restes, comme les informations obtenues des ouvriers terrassiers qui les ont mis au jour, indiquent à n'en pouvoir douter qu'ils appartiennent à la race huronne-iroquoise. Ils doivent donc avoir été enfermés là avant la guerre entre les deux grandes races, algonquine et iroquoise, ce qui est conforme au Mémoire de Nicolas Perrot, puisqu'il dit positivement : "Le pays des Iroquois était autrefois le Montréal et les Trois-Rivières." Pour nous, ces sépultures iroquoises représentent une antiquité d'au moins trois cent cinquante ans, date où nous avons lieu de croire que les Iroquois habitaient encore les Trois-Rivières.

## II

**SOMMAIRE** :—Origine de la guerre.—Les Algonquins chassent les Iroquois des rives du fleuve.—Un parti d'Iroquois reprend bientôt Montréal sur les ennemis.—Le gros de la race iroquoise passe à l'est du lac Ontario.—Les Hurons (iroquois) paraissent avoir demeuré à Montréal reconquis par eux.—Les Iroquois s'exercent à la guerre.—Ils commencent à marauder sur le fleuve.—Le lac Saint-Pierre.—Les Toudamans.

Voici comment est rapportée l'origine des guerres entre les deux races :

De jeunes Iroquois, invités par un parti de jeunes Algonquins fanfarons à les suivre à la chasse, furent assez heureux pour les surpasser et abattre plus de gibier que ces chasseurs. L'amour-propre des Algonquins s'en trouva froissé. Ce fut la cause d'une série de différends qui aboutirent à la guerre ouverte.

La supériorité des Algonquins dans les armes se manifesta dès les premières rencontres; il ne paraît pas non plus qu'il aient éprouvé d'échecs considérables dans le cours de cette guerre. Ayant vaincu aisément les Iroquois, ils s'emparèrent de leur pays.

Le témoignage de Bacqueville de la Potherie n'est pas sans importance en cette matière comme en nombre d'autres. Il dit qu'après leur défaite " les Iroquois rongèrent leur frein. Au printemps suivant, ils retournèrent dans leurs premières terres qui étaient aux environs de Montreal et le long du fleuve, en montant au lac Frontenac (lac Ontario)." <sup>1</sup>

Peut-être s'agit-il ici non de toute la race iroquoise, mais de quelques tribus (les Hurons ?) qui aurait réussi à reprendre possession de ses terres, comme nous le verrons par la suite.

Toutefois, s'il s'agit de la race entière, ils ne restèrent pas longtemps dans les environs de Montréal, car il est certain qu'ils se retirèrent vers le lac Erié, d'où une nation du voisinage les chassa presque aussitôt. Ils se réfugièrent sur la rive est du lac Ontario, de manière à s'étendre sur le lac Champlain, aux sources de la rivière Sorel, dont l'embouchure leur ouvrait une porte en plein lac Saint-Pierre, entre les Trois-Rivières et Montréal. <sup>2</sup>

Il n'est guère possible de préciser l'époque où commença cette division entre les deux races, mais tout nous porte à croire qu'elle eut lieu vers le temps (1492) où Christophe Colomb découvrit l'Amérique, ou même un peu plus tard.

Les *Houendats* (plus tard les *Hurons*) forte tribu iroquoise, paraissent avoir cherché les premiers à reprendre possession du pays perdu. Ils battirent la tribu algonquienne des *Onontcharomons* (plus tard la tribu de l'*Iroquet*) qui s'était installée sur l'île de Montréal. Cela dut avoir lieu entre 1500 et 1530 à peu près.

La tribu de l'*Iroquet* prétend, disent les Relations des Jésuites, avoir occupé l'île de Montréal et les terres qui sont du côté de Chambly et de la ville de Saint-Jean.

" Voilà, disait en 1644 l'un de ces Sauvages, voilà où il y avait des bourgades très peuplées. Les Hurons, qui pour lors étaient nos ennemis, ont chassé nos ancêtres de cette contrée. Les uns se retirèrent vers le pays des Abénaquis (le Nouveau-Brunswick, d'autres allèrent trouver les Iroquois et une partie se rendit aux Hurons mêmes et s'unit à eux." <sup>3</sup>

" Les Hurons qui alors étaient nos ennemis," cela ne donne-t-il

1 Histoire de l'Amérique Septentrionale, vol IV, p. 268.

2 Mémoire de N. Perrot, p. 10-12. Ferland, Cours d'histoire, vol. 1, p. 46.

3 Relations, 1642, p. 38; 1646, p. 34.

pas à penser qu'il s'agit d'une époque antérieure à la découverte du Canada? Nous ne connaissons aucune circonstance qui nous permette de supposer que les Hurons furent en armes et luttèrent avec avantage contre des tribus de la nation Algonquine, entre les années 1535 et 1600. Il est vrai que l'orateur dont les paroles viennent d'être citées ajouta que son grand-père avait cultivé du blé d'inde dans l'île de Montréal, mais comme les Sauvages ne remontent point au delà d'une trentaine d'années sans embrouiller toute la chronologie, et que le mot grand-père s'applique aussi bien dans leur bouche à un ancêtre éloigné qu'à un simple aïeul, ce témoignage ne saurait suffire pour fixer la date de la conquête de Montréal par les Hurons.

La haine du nom algonquin et l'espoir de reconquérir leur ancienne patrie, réveilla le génie des Iroquois. Ils apprirent à faire la chasse et la guerre, à conduire habilement des expéditions, à harceler sans cesse l'ennemi dans ses marches, dans ses retraites et dans ses campements. Ils se révélèrent enfin sous une face nouvelle.

Ils se donnaient le nom de *Hottinonchiendi* qui signifie "cabane achevée." Leurs forts étaient en effet les mieux construits au point de vue de la solidité et des besoins de la guerre.

L'ordre qui régnait ordinairement dans leurs affaires publiques se consolida, prit les formes de véritables lois et contribua pour beaucoup au succès de leurs armes.

Lorsqu'au bout de quelques années, ils reparurent sur le grand fleuve, les Algonquins virent qu'ils allaient avoir sur les bras un ennemi qui ne serait plus à mépriser.

La plupart du temps, les maraudeurs iroquois se contentaient de "faire coup" sur un campement, puis ils se retiraient avec adresse dès que les Algonquins se montraient en nombre. Le lac Saint-Pierre, avec ses îles et son étendue, offrait un refuge aux flottilles de guerre, comme aussi des points de repère, et des embuscades toutes préparées.

Avant l'arrivée de Jacques Cartier, les Iroquois descendaient ainsi la rivière Sorel, qui porta longtemps leur nom, et étendaient leurs ravages jusque dans le bas du fleuve, au delà de Québec. Les premiers navigateurs qui visitèrent le Canada les connurent seulement sous le nom de *Toudamans* que leur avait imposé les autres nations sauvages.

## III.

**SOMMAIRE** :—Jacques Cartier remonte le fleuve.—Pays des Toudamans (Iroquois).  
—La rivière Sorel leur sert de route pour atteindre le fleuve.—Les Sauvages que Cartier trouve à Montréal sont de race iroquoise, peut-être des Hurons.  
—Quelles tribus iroquoises firent les premières la guerre de représailles contre les Algonquins.

Par la terreur que répandaient les Toudamans, on s'explique l'absence de villages que le découvreur du Saint-Laurent remarqua entre Montréal et Achelaiï, près des rapides du Richelieu, à mi-chemin entre Québec et les Trois-Rivières.

Le mot *Toudamans* semble être une corruption de Touandouans, Tsoundouans, Tsonnohtouans.<sup>1</sup> " Les Toudamans furent plus tard connus sous le nom d'*Iroquois*."<sup>2</sup>

Jacques Cartier parle des *Toudamans*, gens du sud, qui menaient la guerre aux Sauvages de Québec et qui poussaient leurs courses jusqu'au golfe.

La carte de Lescarbot (1609) place les *Toudamans* sur la rive sud du fleuve entre Québec et les Trois Rivières. Cependant, cet auteur n'ayant jamais visité le fleuve, il ne faut pas attacher trop d'importance à sa carte. Les mots " gens du sud " dont se sert Cartier et ce que nous savons du site où étaient les cantons iroquois, nous donnent l'assurance que ce ne pouvait être entre Québec et les Trois-Rivières, mais bien en haut de la rivière Sorel comme nous l'avons dit. Du reste, cette même carte de Lescarbot indique la rivière Sorel sous le nom de *rivière des Iroquois*, et quelque part vers Saint-Hyacinthe sont indiqués des campements avec le mot *Iroquois*. Sans être très-correct, Lescarbot est encore un bon guide ici.

Les Sauvages visités par Jacques Cartier à Hochelaga, avaient des habitations à la mode iroquoise. Les mots recueillis chez eux en cette occasion, sont des mots iroquois. Or, comme ils paraissent avoir été entièrement détachés des *Toudamans* qui faisaient la guerre aux Algonquins de Québec, l'on peut voir en cela une preuve que toutes les tribus iroquoises n'avaient point été chassées d'abord par les Algonquins ou que l'une de ces tribus avait réussi à reprendre possession de haut du fleuve—c'est la tradition des Onontcharonnois rapportée plus haut.

De la relation de Jacques Cartier et des récits des Sauvages, l'on peut inférer qu'un parti de Hurons, après avoir chassé les Onon-

<sup>1</sup> Note de M. l'abbé Laverdière.

<sup>2</sup> Ferland, *Cours d'histoire*, vol. p. 35.

tchataronnons ou Iroquets était resté avec quelques uns de ces derniers dans l'île de Montréal et y avait établi la bourgade que les Français trouvèrent, au pied de la montagne, en 1535. Plus tard, les Hurons, harcelés par les Algonquins, ou peut-être par les Tsonnontouans et les Agniers, alliés à une forte escouade d'Iroquets, se seraient vus forcés de se replier sur les territoires du Haut Canada." <sup>1</sup>

C'est de cette manière que le peuple de langue huronne-iroquoise que Cartier avait visité disparut de l'île entre 1535 et 1608.

Pendant la seconde moitié du même siècle, 1550-1600 la lutte se fait entre les Algonquins et les Agniers principalement. <sup>2</sup>

Au temps de Jacques Cartier, les Toudamans ou Tsonnontouans figurent seuls du côté des Iroquois.

Il faudrait donc croire que les Tsonnontouans d'abord et les Agniers ensuite soutinrent les premiers la guerre de représailles contre les Algonquins, sans parler de la reprise de Montréal par les Hurons avant la découverte de Jacques Cartier.

La rivière Sorel s'appelait rivière des Agniers, nation iroquoise, du temps de Sagard (vers 1625). <sup>3</sup>

#### IV

**SOMMAIRE** :—Les Hurons se sont tenus à l'écart du reste des tribus iroquoises.— En quittant Montréal, ils vont demeurer près du lac Simcoe.—Fort des Algonquins aux Trois-Rivières.—Massacre de la rivière Puante.—La tribu (algonquine) de l'Iroquet.—Les Algonquins emportent plusieurs succès à la guerre.—Faiblesse où sont tombés les Iroquois à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.— Les Hurons s'allient aux Algonquins.

Les *Houendats* ou *Hurons*, dont les instincts pacifiques s'accommodaient mal du régime guerrier adopté par presque toutes les tribus de la race iroquoise, semblent s'être tenus à l'écart du principal groupe iroquois, à partir du temps où ils furent forcés de quitter l'île de Montréal, ce qui eut lieu, selon les apparences, quelques années après le départ de Jacques Cartier et de Roberval du Canada. Ils allèrent habiter les terres qui sont entre le lac Simcoe et la baie Georgienne, la partie la plus fertile de la province d'Ontario. Ils conservaient la tradition iroquoise en ce qu'ils se livraient à l'agriculture et négligèrent non seulement la guerre mais aussi la chasse <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Ferland, *Cours d'histoire*, vol. 1, p. 47.

<sup>2</sup> *Relation des Jésuites*, 1660, p. 6.

<sup>3</sup> Sagard, *Histoire du Canada*, p. 174.

<sup>4</sup> Ferland, *Cours d'histoire*, vol. 1, p. 93.

Un passage de la relation de Champlain<sup>1</sup> fait supposer que la grande guerre commença vers 1550. On voit aussi par les auteurs cités au présent article, qu'il dût y avoir à l'époque en question un redoublement d'entreprises de guerre de la part des Iroquois Agniers et de la tribu algonquine de l'Iroquet alliée aux Iroquois.

Les Algonquins se regardaient comme les propriétaires du site actuel de la haute-ville des Trois-Rivières, et, pour y résister aux attaques des Iroquois, ils avaient bâti un fort en palissades sur le terre que nous appelons le *Platon*. Les Iroquois, offusqués de cette manifestation de résistance l'emportèrent d'assaut et le rasèrent à fleur de sol. En 1635, le Père Le Jeune dit en avoir vu les bouts de pieux restés dans la terre et encore noircis par le feu dont on s'était servi pour les détruire. Nous ne saurions dire quand eu lieu cet événement.

Les Trois-Rivières étaient occupées par des partis de chasse et de pêche appartenant à la race algonquine, qui s'y succédaient au caprice des événements. Ce lieu se trouvait le plus exposé aux attaques des bandes iroquoises, à cause de sa proximité du lac Saint-Pierre et de la rivière Saint-Maurice. Toutes les traditions des Sauvages s'accordent à dire que nul endroit du cours du fleuve n'était plus aimé ni autant fréquenté. Il n'y en avait probablement pas qui fussent plus souvent témoin des drames barbares qui se jouaient entre les Toudamans et les Algonquins, puisque sa position semble le désigner comme le champ de bataille des deux races. La chasse et la pêche y abondaient prodigieusement et en faisaient un rendez-vous général. Longtemps après la fondation de Québec, et en dépit des instances que les gouverneurs et les missionnaires firent pour les détourner de leur coutume de séjourner aux Trois-Rivières, les Algonquins et plusieurs familles de Montagnais y restèrent attachés.

L'épisode suivant est un tableau fidèle des combats des Sauvages. On peut en reporter la date à l'année 1560<sup>2</sup>, autant qu'il est possible de s'en assurer.

La tribu de l'*Iroquet*, déjà mentionnée, était de race algonquine, cependant elle s'était en partie séparée de sa nation comme on l'a vu et lui faisait la guerre, de même que certaines tribus, (les Hurons par exemples) de la race iroquoise s'allièrent plus tard aux ennemis des Iroquois.

Un jour qu'un grand nombre de guerriers de l'Iroquet se présentaient devant les Trois-Rivières les Algonquins s'avisèrent pour

<sup>1</sup> *Œuvres de Champlain*, p. 1032.

<sup>2</sup> *Maurault, Hist. des Abénaquis*, p. 384.

les détruire d'employer un stratagème qui leur réussit. Le gros des Algonquins se cacha dans les bois qui bordaient la rivière Bécancour, à quelques centaines de pas de son embouchure, laissant quelques canots en vedette sur le fleuve dans la position de gens occupés à la pêche. Ce qui avait été prévu arriva. Les Iroquets se lancèrent sur les pêcheurs isolés lesquels prirent la fuite vers la rivière, en poussant des cris de désespoir. Derrière eux arriva toute la flottille ennemie, sans se douter du danger où elle courait et croyant tenir une proie facile. L'embuscade avait été si bien préparée que presque tous les coups eurent de l'effet. Une première et une seconde décharge de flèches abattit beaucoup de monde du côté des Iroquets, et avant que ceux-ci eussent eu le loisir de se remettre de la surprise de cette attaque imprévue, leurs ennemis sortirent du bois et la hache assomma ceux qui avaient échappé aux traits. Charlevoix dit qu'il n'en survécut pas un seul, parce que les Algonquins ne voulurent faire aucun prisonnier. Le grand nombre de cadavres qui restèrent dans le lit de la rivière et sur ses bords, infesta l'eau à tel point qu'elle en prit le nom de rivière Puante, qu'elle portait encore un siècle après. La tribu de l'Iroquet ne se releva jamais complètement de cet échec<sup>1</sup>. Les gens qui restaient de cette tribu furent adoptés par la nation algonquine, sans toutefois perdre leur principal chef duquel ils tenaient le nom de l'*Iroquet*.

Ce petit peuple offre ainsi doublement l'une des singularités que l'on observe chez les Sauvages du Canada : battu par les Iroquois, il devint iroquois, puis battu par les Algonquins il redevint algonquin. Ajoutons que les Hurons, avec lesquels il avait eu tant de rapports, se rapprochèrent des Algonquins vers la même époque que lui probablement entre 1560 et 1580.

Après le massacre de la rivière Puante, les Algonquins, remportèrent une série de victoires qui leur donna de l'assurance et une grande vanité. A la fin du seizième siècle les Iroquois étaient détruits ou à peu près, "il n'en paraissait presque plus sur la terre," mais "ce peu qui en restait, comme un germe généreux, poussa tellement en peu d'années qu'il réduisit réciproquement les Algonquins aux mêmes termes que lui<sup>2</sup>."

Isolés comme ils l'étaient par toute la largeur de l'Ontario, les Houendats étaient plus rapprochés des territoires des Algonquins que de ceux où vivait leur propre race. D'ailleurs, le seul fait de s'être autant éloignés dans cette direction montre une tendance à

<sup>1</sup> Charlevoix, *Journal*, vol. 1. p. 162-4.

<sup>2</sup> Relation de 1660, p. 6.



se séparer du corps de la nation, si toutefois ils n'avaient pas été chassés de Montréal par les Iroquois eux-mêmes pour s'être montrés trop conciliants avec les Algonquins, ce qui n'est pas improbable.

On croit que les Houendats s'unirent de bonne heure aux Algonquins pour des fins de traite et de bon voisinage, mais ils ne perdirent ni les mœurs domestiques ni la langue des Iroquois. L'alliance fut inaltérable, on le sait, malgré les malheurs qui fondirent à cause de cela sur les pauvres Houendats (Hurons) mais jusqu'à leur extermination ils conservèrent les traits particuliers à ceux de leur origine.

## V

**SOMMAIRE** :—Premiers traitants français.—Les Hurons descendent le fleuve pour les rencontrer.—La confédération iroquoise.—Peuples du haut Saint-Maurice.—Champlain remonte le fleuve.—Le pays est désert.—Les Iroquois courent le fleuve.—Les Algonquins sont retirés sur l'Ottawa.—Champlain s'allie aux ennemis des Iroquois.—Ce qu'étaient les deux partis en lutte.—Les Algonquins se rapprochent des Trois-Rivières.—Champlain visite le pays des Hurons et fait la guerre aux Iroquois.—Le nom des Hurons.

En 1599, Pontgravé voulut établir un poste de traite aux Trois-Rivières parcequ'il connaissait le lieu pour l'avoir déjà visité, mais son associé, Chauvin, qui avait d'autres vues, se contenta de faire le trafic à Tadoussac. La guerre régnait toujours.

Les Français commençaient à attirer les nations sauvages, qui échangeaient avec eux leurs pelleteries pour des articles de fabrique européenne. Les Hurons qui faisaient cause commune avec les Algonquins, descendirent, en 1600, jusqu'à Tadoussac. A partir de ce moment, il est probable que les Iroquois les vouèrent à l'extermination, comme ils faisaient pour les Algonquins.

Cette défection ne fit qu'activer le sentiment de vengeance contre les Algonquins. Les cinq tribus iroquoises les plus vaillantes, les Agniers, les Tsonnontouans, les Onnontagués, les Onneyouts et les Goyogouins, apparaissent alors comme les principaux membres de la plus puissante ligne indienne dont l'histoire ait parlé. Ce sont ces tribus que les Français eurent à combattre et qui, grâce à l'incurie des gouvernements de Louis XIII et Louis XIV, retardèrent pendant de longues années les progrès du Canada en promenant le fer et le feu au milieu des colons dispersés sur les bords du Saint-Laurent.

Les Attikamègues, nation de langue et de coutumes montagnaises, habitaient les plateaux où le Saint-Maurice et le Saguenay

ont leurs sources. Ces peuples, excessivement timides, n'approchaient point du fleuve par crainte de la guerre. Ce n'est qu'en 1637, alors que le fort des Trois-Rivières pouvait les protéger dans une certaine mesure, qu'ils se hasardèrent à descendre le Saint-Maurice et à venir trafiquer de leurs pelletteries aux magasins de la compagnie de la Nouvelle-France en ce lieu.

“ Lorsque les Français revinrent pour fonder Québec, il ne trouvèrent plus le peuple de langue huronne ou iroquoise, qui avait si bien accueilli Cartier à Hochelaga. Pressé par les nations algonquines, qui habitaient la rivière des Outaouais et la partie inférieure du Saint-Laurent, il s'était peut-être retiré vers le midi ou l'ouest<sup>1</sup>.” Cette citation est expliquée, croyons-nous, comme il a été dit plus haut, par le fait que les Hurons, ou une autre peuplade iroquoise, avait réussi à reprendre Montréal avant l'arrivée de Jacques Cartier, et qu'elle le perdit ensuite vers la fin du siècle alors que les Algonquins avaient l'ascendant et qu'il “ ne paraissait presque plus d'Iroquois sur la terre.”

Nous savons déjà que ce qui restait d'Iroquois “ poussa tellement en peu d'années qu'il réduisit les Algonquins aux mêmes termes.”

Aussi lorsque Samuel de Champlain remonta le fleuve, en 1603, rencontra-t-il très-peu de Sauvages entre Montréal et Québec, et même ces deux endroits semblent avoir été déserts. Les Algonquins avaient le dessous à leur tour ; ils se tenaient plutôt dans leur ancien territoire de l'Ottawa. Les Iroquois couraient le fleuve et le rendaient presque inabordable.

Les traitants rencontraient les Sauvages amis à Montréal et aux Trois-Rivières, à des époques fixes de l'été. Une fois la traite terminée il restait à peine quelques familles dans ces endroits.

Les Sauvages de Québec et des Trois-Rivières étaient toujours errants, et ne cabanaient que par groupes de deux ou trois familles là où ils trouvaient du gibier et du poisson, dit le Père LeClerc<sup>2</sup>.

En 1608, Champlain fonda la ville de Québec. L'année suivante, sollicité par les Algonquins et les Montagnais, peuples du Saguenay, il entreprit contre les Iroquois l'expédition du lac Champlain qui devait attirer sur les Français la colère des cinq nations. En cette circonstance, un chef célèbre du nom de l'Iroquet commandait la tribu algonquine qui est connue sous ce même nom d'Iroquet, et Ochatéguin était le capitaine d'une tribu de Hurons qui portaient, au dire de Champlain, ce même nom de Ochatéguin.

On voit ici que les Algonquins, les Hurons et les gens de l'Iro-

1 Ferland, *Cours d'Histoire*, vol. 1, p. 45.

2 *Premier établissement de la Foi*, vol. 1, p. 63.

quet étaient dès lors intimement liés. Avec eux se tenaient les Montagnais du Saguenay, et, par parenté avec ces derniers, les Attikamègues du Saint-Maurice, plus farouches que guerriers. Tel était l'assemblage de peuples qui devaient tenir tête aux puissants Iroquois, avec l'aide des Français.

Cinq ou six nations dispersées depuis le Saguenay jusqu'au lac Huron, sans chef suprême, sans plan d'unité, sans cohésion en un mot, allaient lutter contre une association habilement formée, se maintenant par une véritable discipline, et dont le foyer, peu étendu, occupait un site écarté, commode, et protégé par le voisinage des colonies anglaises et hollandaises.

En 1608, la tribu de l'Iroquet habitait l'intérieur d'un territoire triangulaire dont Vaudreuil, Kingston et Ottawa formaient les angles<sup>1</sup>. Dans les années 1610, 1615-16, elle fit de nouveau partie des expéditions contre les Iroquois. Les Relations de 1633, 1637, 1640, 1646 et autres, la mentionnent encore comme étant d'une certaine importance. En 1658<sup>2</sup> des Sauvages de ce nom combattent près des Trois-Rivières contre les Iroquois.

Lorsqu'en 1609 Champlain eût fait alliance avec les Algonquins, ceux-ci se rapprochèrent des Trois-Rivières. La guerre, qui s'étendit quelques années après jusque vers le haut de l'Ottawa, les contraignit à se rapprocher davantage des Français. A partir de 1635, il est aisé de suivre dans les registres des Trois-Rivières et dans les Relations des Jésuites le rôle qu'ils jouaient en ce lieu. Nicolas Perrot nous dit que vers 1640-50, les villages de cette nation étaient tous aux environs des Trois-Rivières.

En 1615 Champlain visita le pays des Hurons et fit partie d'une troupe qui alla attaquer au delà du lac Ontario un fort iroquois, situé en arrière d'Oswégo, à peu près où est la ville de Syracuse aujourd'hui. Malgré des actes d'hostilité de ce genre, la destruction de la tribu huronne ne commença que fort tard, vers 1648. Nous savons que en 1615 Champlain reconnut qu'ils avaient dix-huit bourgades, renfermant quarante mille âmes. Les Français les nommèrent *Hurons* parcequ'ils se rasaient les cheveux ou les redressaient de manière à former sur la tête, du front à l'arrière, une crête assez semblable à la hure d'un sanglier.

<sup>1</sup> Ferland, *Cours d'Histoire*, vol. 1, p. 91.

<sup>2</sup> Lettre de M. d'Argenson, *manuscrits de Paris*, 2me série, vol. 1, p. 311.

## VI.

**SOMMAIRE** :—Les Algonquins combattent avec avantage jusque vers 1630.—Leur conduite à la guerre —Extermination de cette race.—Secours tardif que la France envoie contre les Iroquois.—Ceux-ci, vainqueurs par toute la contrée, résistent avec succès aux colons et aux troupes.—Arrivée des Abénaquis en Canada.—Politesse échangée de nos jours entre les Algonquins et les Iroquois.—Résumé de cet article.

Jusque vers 1630, la supériorité des Iroquois n'était pas bien marquée. Les Algonquins rachetaient par leur courage ce qui leur manquait en prudence et en discipline, mais les armes à feu que les Hollandais d'Albany fournirent alors aux Iroquois donna l'avantage à ceux-ci, car les Français évitèrent pendant longtemps de fournir des fusils à leurs alliés <sup>1</sup>.

Leur amour de la guerre jeta constamment les Algonquins dans des entreprises hasardeuses, d'où leur indisciplinisme était peu propre à les tirer. Il faut dire aussi qu'étant plus honnêtes, plus francs que les Iroquois, ils furent à plusieurs reprises victimes de la foi jurée, sur laquelle ils s'appuyaient naïvement. Notons encore que par un empressement inconsidéré à "frapper coup," les Algonquins occasionnèrent à leurs alliés les Français nombre de mauvaises affaires avec les Iroquois, à des époques où la colonie avait surtout besoin de repos et de tranquillité.

Ce qui est étrange, c'est l'espèce de fausse bravoure dont les Algonquins firent parade, par un reste d'habitude de leur ancienne renommée. Ils savaient que leurs ennemis agissaient plus par ruses et par pièges que tout autrement, mais ils ne laissaient point de commettre chaque jour les imprudences les plus grossières. Quant à l'habileté et au courage, ni l'une ni l'autre des deux races n'en cédaient, mais les Algonquins manquaient de ténacité dans les expéditions et de persistance dans la poursuite de ces guerres cruelles <sup>2</sup>.

La mort de Piescaret, en 1647, fut comme le signal de la ruine de la nation algonquine, qui eut lieu en même temps que celle des Hurons.

De secours du côté des Français, les Algonquins et leurs adhérents n'en reçurent que très-peu. Ce n'est qu'en 1665 qu'arrivèrent dans le pays des forces vraiment imposantes, mais il y avait quinze ans que les Hurons, et les Attikamègues étaient détruits et

<sup>1</sup> Ferland, *Cours d'Histoire*, vol. 1, p. 148.

<sup>2</sup> Lafiteau, *Mœurs des Sauvages*, 1724, vol. 1, p. 91, 101-2, 173, 196.  
Ferland, *Cours d'Hist.*, vol. 1, p. 148. Faillon, *Hist., de la c. f.*, vol. 1, p. 524-33.

que la poignée d'Algonquins qui restaient se tenaient cachés sous les canons des villages français.

La colonie de la Nouvelle-France, commencée en 1608, n'eut d'établissements stables qu'à partir de 1633, mais elle ne prit véritablement d'importance qu'en 1665.

Les Iroquois, qui avaient, à cette dernière date, porté leurs armes victorieuses dans le golfe, sur les bords du fleuve, aux sources du Saint-Maurice et de l'Ottawa, sur les terres du Haut-Canada, autour des grands lacs et jusqu'au pays des Sioux, n'avaient plus d'ennemis sérieux que les Français. Ils surent leur tenir tête pendant un autre demi siècle, c'est-à-dire jusque vers 1700. Les Français leur suscitèrent alors des ennemis redoutables dans les Abénaquis, venus d'Acadie et placés aux environs des Trois-Rivières.

---

De notre article, nous pourrions composer un résumé, sous la forme que voici, qui montre les mouvements successifs de ces peuples :

Les Algonquins habitaient l'Ottawa ; les Iroquois le Saint-Laurent. Ces derniers disaient être venus de l'ouest.

Vers 1500 les Algonquins chassent les Iroquois des bords du fleuve et s'y installent. Les Iroquois vont se fixer entre le lac Champlain et le lac d'Ontario.

Entre 1500, et 1530, les Hurons ou (une autre tribu iroquoise), reprennent Montréal sur les Iroquets, tribu algonquine. La plupart des Iroquets passant dans les rangs des Iroquois par la conquête.

A la même époque les Tsonnontouans, autre tribu iroquoise, commencent à exercer des ravages sur le fleuve en descendant par la rivière Sorel.

En 1535, Jacques Cartier visite à Montréal les Hurons-Iroquois. De là jusqu'à Québec il n'y a qu'un seul village. Les Tsonnontouans ou Toudamans répandent la terreur partout dans ces endroits.

Entre 1650 et 1600, la tribu iroquoise des Agniers est celle qui conduit principalement la guerre contre les Algonquins.

Vers 1560, les Algonquins massacrent presque tous les guerriers de l'Iroquet, à la rivière Puante, et le reste de cette tribu retourne aux Algonquins.

De 1560 à 1600 les Algonquins prennent le dessus dans toutes les directions. La tribu iroquoise qui tenait Montréal se retire

vers l'ouest; on croit la reconnaître dans les Hurons que Champlain trouva, en 1615, près du lac Simcoe.

Vers 1600 paraît s'être formée la ligne des *cinq nations* iroquoises. A la même date les Hurons descendent traiter avec les Français.

En 1603, Champlain trouve les rives du fleuve inhabitées. Les Algonquins battus par les Iroquois, se sont repliés sur l'Ottawa.

En 1609, avec Champlain qui part pour la première guerre des Français contre les Iroquois, il y avait des bandes de Hurons, d'Algonquins, d'Iroquets et de Montagnais avec leurs chefs particuliers. L'alliance des Français attire de nouveau les Algonquins au fleuve et ils se fixent principalement aux Trois-Rivières. La guerre continue avec des chances égales de part et d'autres.

En 1624, grande assemblée de toutes les tribus, aux Trois-Rivières, pour enterrer la hache et proclamer la paix dans tout le Canada. Cette démonstration remarquable n'eut aucun résultat avantageux. Le désaccord exista aussitôt après comme auparavant.

Vers 1630, les Iroquois prennent l'ascendant sur les Algonquins à la faveur des armes à feu que leur procurent les Hollandais.

En 1647, Piescaret, chef algonquin, est assassiné. Sa nation est détruite après cela, ainsi que les Hurons.

Jusqu'en 1665, les Iroquois règnent en maîtres dans une grande partie du Canada. Les troupes que l'on envoie alors contre eux ne les réduisent pas entièrement.

Il y a vingt-cinq ou trente ans, la ville des Trois-Rivières était encore fréquentée par les restes de quatre grandes races sauvages. C'étaient 1° les Têtes-de-Boule, nation composée de débris des familles montagnaises, algonquines et des races de la baie d'Hudson, qui venaient en traite chez les marchands de la ville; 2° les Abénaquis de Saint François, et surtout ceux de Bécancour, qui y passaient à toutes les époques de l'année; 3° les Algonquins dont les *cabanages* et les territoires de chasse n'étaient jamais éloignés de ce lieu; 4° les Iroquois de Saint-Régis, que la compagnie de la Baie d'Hudson employait pour la traite du haut Saint-Maurice — le dépôt des articles de traite, les pelleteries, et la construction des canots d'écorce étant concentrés aux Trois-Rivières.

Soit à cause de la nature temporaire de leurs occupations dans cette place, soit par suite de la répugnance qu'éprouvaient les autres Sauvages à se rapprocher d'eux, toujours est-il que les

Iroquois faisaient bande à part et n'étaient même pas salués par les autres Sauvages, sauf les Algonquins, lesquels s'y prenaient de la manière suivante :

Lorsqu'un Algonquin rencontrait un Iroquois, il lui jetait un coup d'œil froid, et prononçait, d'un ton un peu plus sec que dans son langage ordinaire, ce simple mot : " Iroquois ! "

L'Iroquois, à son tour, répétant le même manège, disait sourdement : " Algonquin ! "

Et tous deux continuaient leur chemin. Nous n'avons jamais entendu dire qu'il en fut résulté de querelle.

Au fond, c'était peut-être un acte de politesse, une mode de se saluer.

Les familles iroquoises et algonquines qui habitent aujourd'hui le village de la mission du lac des Deux-Montagnes, conservent à peine un souvenir vague des luttes qui, autrefois, divisèrent leurs races. Leur missionnaire M Cuoq nous écrit à ce sujet que ces deux peuples vivent depuis longtemps ensemble en parfaite intelligence et sans se reprocher leurs anciens actes de barbarie. De ressentiment, de *vendetta*, il n'en existe pas l'ombre parmi eux. Dans les chicanes particulières qui surgissent ça et là, ni homme, ni femme ne songent à faire allusion au temps passé, même en se disant des injures,—chose que les Sauvages pratiquent aussi savamment que pas un de nous.

Ces deux belles races qui s'éteignent, survivent pourtant aux passions et à la haine engendrées entre elles il y a près de quatre cents ans. L'esprit de l'Évangile a passé sur leurs bourgades. Après avoir vécu si longtemps en armes l'une contre l'autre, elles se préparent à mourir dans les bras l'une de l'autre.

BENJAMIN SULTE.

## DOCUMENTS

### INÉDITS SUR L'HISTOIRE DU CANADA.

---

LETTRE DE M. DE FRONTENAC À MR. DE COLBERT.

Monseigneur,

Après les ordres de Sa Majesté qu'il vous plait de me réitérer par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 29 mai dernier, touchant l'assistance qu'elle me commande de donner aux fermiers de ses domaines en Canada, j'ose espérer, Monseigneur que vous n'aurez pas désapprouvé celle que j'ai rendue à leur agent général dans les différentes affaires qu'on lui a suscitées et que vous m'avez fait l'honneur de croire que je n'ai été posté à l'assistance que par la seule vue de faire mon devoir et d'obéir à ce qui m'était prescrit, si d'autres raisons particulières y avaient eu part comme on a voulu, et comme on voudra peut-être encore vous le persuader et que l'animosité qu'on m'impute d'avoir contre Mr. Duchesnau en eut été la principale cause, je n'aurais pas laissé échapper comme j'ai fait des occasions beaucoup plus favorables de lui donner des marques de ressentiment que je dois avoir des outrages que j'en reçois tous les jours; la modération, Monseigneur que j'ai gardée dans les barricades qu'il fit contre moi le printemps dernier, et la patience avec laquelle je supportai l'injure atroce que je reçus de lui dans mon cabinet, il y a environ trois semaines, vous pourront faire connaître que je suis bien éloigné de ces violences et de ces emportements dont il y a si longtemps



qu'on m'accuse, puisque s'ils pouvaient être permis ou excusés, ça aurait du être en ces deux rencontres, il est vrai que l'espérance que j'ai eue que Sa Majesté ne laisserait pas le premier impuni et voudrait bien écouter les justes plaintes que je ferais de l'autre, ont été de puissants motifs pour me retenir et attendre la justice qu'il lui plairait d'en faire si après toutes les obligations que je vous ai, Monseigneur, et dont je conserverai toute ma vie une très grande reconnaissance, je pouvais avec la forte passion, avec laquelle je me suis attaché à vous, espérer quelque nouvelle marque de votre protection, et de votre bienveillance, je vous supplierais de me procurer auprès S. M. la satisfaction que je lui demande après de telles offenses et qu'elle n'approuverait, je ne crois pas que Messieurs les Maréchaux de France eussent refusé au moindre gentilhomme du Royaume.

Les preuves que j'envoie à Monsieur le Marquis de Seignelay justifieront la vérité de ce que j'avance et quelque effort qu'on fasse pour la déguiser, elle paraîtra si claire, qu'il vous sera aisé de connaître en cela comme entout le reste, l'artifice malicieux des personnes à qui j'ai à faire, (*sic*) et que Mr. Duchesneau commence toujours pour l'ordinaire par accuser les autres de ce qu'il fait ou de ce qu'il a dessein de faire.

Je ne doute point, Monseigneur, qu'il n'en emploie encore beaucoup cette année pour couvrir sa mauvaise conduite, et rejeter sur moi toutes les fautes qu'on lui doit imputer, mais quoique je ne puisse pas prévoir les suppositions et les calomnies qu'il pourra inventer, je puis néanmoins vous assurer hardiment qu'il ne saurait rien m'objecter, dont ma femme ne fasse voir la fausseté par des preuves convaincantes, et qu'elle n'en produise en même temps d'aussi fortes pour justifier les plaintes que je fais, tout contre lui que contre quelques uns de ceux qui composent le conseil.

Comme toutes ces plaintes réciproques ne font que vous fatiguer, et vous être désagréables, vous n'auriez, Monseigneur, pour les faire finir, qu'à ordonner que les choses fussent bien approfondies afin de châtier ceux qui le mériteraient, sans avoir indulgence pour personne. C'est la grâce que je vous demande avec celle de me croire avec autant de respect, de dévouement et de soumission que je suis, Monseigneur,

Votre très humble, très obéissant et très dévoué serviteur.

(Signé) DE FRONTENAC.

LETTRE DE MR. DE FRONTENAC A MR. LE MARQUIS DE SEIGNELAY

2, 9bre. 1681.

Monsieur,

C'est avec beaucoup de joie que les meilleurs serviteurs que le Roi ait eu en ce pays et moi en particulier, avons appris que Sa Majesté vous avait chargé du soin des affaires de Canada, parce que nous avons tous espéré que vous voudriez bien vous donner le temps de vous en faire informer à fond, afin de connaître la véritable cause de tous les désordres qui y règnent depuis si longtemps et sous tous de différents gouverneurs.

L'examen, Monsieur, que vous en ferez sera aussi avantageux pour ceux dont la conduite a toujours été droite et désintéressée qu'il apportera de confusion à d'autres qui n'auraient jamais pu excuser la leur s'ils n'avaient eu l'adresse de la couvrir avec beaucoup de déguisement et d'artifices. C'est cette vérité que j'ai un notable intérêt de vous conjurer avec tout le respect possible de vouloir éclaircir, sur ce qui me regarde, par ce que je me promets qu'aussitôt que les rideaux dont on la cache, seront tirés, vous connaîtrez combien je suis malheureux de ce que Sa Majesté n'est pas satisfaite de ma conduite, et que les calomnies de mes ennemis aient prévalu auprès d'elle sur tous les services que j'ai essayé de lui rendre depuis que je suis en ce pays.

J'espère néanmoins quelque prévention qu'elle puisse avoir là-dessus, que la force de la vérité jointe à la protection, Monsieur, que vous me faites l'honneur de me permettre, la désabusera entièrement, et que je tirerai de l'avantage de mon propre malheur, lorsque vous voudrez bien lui faire connaître les choses auxquelles sont exposés ceux qui veulent faire ici leur devoir, et servir fidèlement. Je n'ai jamais eu d'autres pensées, ni d'autres intentions, et quelques vues intéressées soit de haine ou d'affection particulière que l'on veuille m'imputer, il se trouvera que j'en ai toujours été incapable.

Rien ne saurait mieux le prouver d'un côté, que la manière dont j'en ai usé au sujet de M. Duchesneau, duquel après avoir essuyé toutes sortes d'outrages, et en avoir étouffé le ressentiment par la soumission entière que j'aurai toujours pour les volontés de Monsieur Votre Père, et les ordres du Roy, je m'abstins l'année dernière de faire aucune plainte contre lui, quoiqu'il m'en eût donnée de très grands sujets, tant à l'égard de mon caractère que de ma personne, et que je ne doutasse point qu'il m'accablât à son ordinaire de suppositions et d'impostures.

25 Août 1873.

40

Comme il ne manquera pas de le faire encore cette année pour couvrir toutes ses extravagances et sa mauvaise conduite, et que vous voulûtes, *bien Monsieur, la dernière (sic) que ma femme et mes amis* vous justifiâtes la mienne, par des preuves, je leur en envoie de si fortes et de si convaincantes que je ne vois pas que l'on puisse mettre en doute les choses qu'ils exposeront, ni ajouter foi à celles dont on voudrait m'accuser. Elles justifient tout ce que je me suis donné l'honneur de demander à Sa Majesté, et vous donneront, Monsieur, moyen de l'en instruire pleinement, quand vous jugerez à propos de le faire. Mais comme elles sont en trop grand nombre pour ne pas craindre de vous ennuyer d'une aussi grande dépêche qu'il me conviendrait de faire pour les particulariser toutes et y joindre les pièces qui y servent de preuves, j'ai estimé qu'il valait mieux que je les envoyasse à ma femme avec un journal exact et ample de tout ce qui s'est passé ici jour par jour, afin qu'elle fit faire l'extrait des principales pour vous les présenter et de celles sur lesquelles j'ai à vous supplier de me procurer des réglemens et la satisfaction que je crois être en droit d'en espérer.

Ainsi, Monsieur je vous adresse seulement les preuves de barricades qu'a faites Mr Duchesneau dans sa maison avec le soulèvement en armes de tous ses domestiques, et de l'outrage qu'il me vint faire, il y a environ trois semaines dans mon cabinet, parce qu'elles doivent faire connaître le comble de ses égarements, et de sa témérité, et qu'il ne s'est porté à de telles extrémités que pour m'obliger à en venir aussi à la violence contre lui, et à user des voies de fait sur sa personne dans la pensée de justifier ce qu'il a avancé de mes prétendus emportemens.

Sa majesté a trop d'intérêt dans le premier pour avoir besoin que je la sollicite de punir une action d'un si pernicieux exemple pour ne pas m'accorder celle que je lui demande et qu'elle ne voudrait pas je crois refuser au moindre gentilhomme de son royaume qui aurait reçu une pareille offense.

Je serais, Monsieur, bien malheureux, si pour être revêtu du caractère dont Sa Majesté a bien voulu m'honorer, je devais être exposé à de tels outrages, et si après m'avoir donné le pouvoir en ce pays de faire exécuter ses ordonnances en faveur de ceux qui seraient offensés de la même manière, elle voudrait en surprendre ou diminuer la sévérité à mon égard.

J'attends encore de Sa Majesté les effets de sa même justice sur ce que le conseil a fait d'injurieux contre moi, par les arrêts qui ont décidé les faux procès verbaux qu'on y a portés et mis au greffe en ordonnant qu'il en serait envoyé des copies à Sa Majesté, car s'ils sont véritables, je mérite d'être puni sans aucune considé-

ration, mais si ceux qui les ont faits sont des calomniateurs, et que je n'en aie reçu que des insolences, tant dans le conseil qu'hors du conseil, comme je le justifie, il semble aussi raisonnable qu'ils soient châtiés, et qu'il soit ôté des régistres, tout ce qui pourrait faire connaître à la postérité leur entreprise téméraire et l'impunité qui l'aurait suivie.

Si les Sieurs de la Martinière et de Monceau s'étaient contentés d'envoyer à la Cour leurs plaintes en particulier sur les prétendus mauvais traitements qu'ils disaient avoir reçus de moi, il y aurait moins à redire puisqu'il doit être libre à chaque particulier de se plaindre des violences qu'il croit qu'on lui fait, et d'avertir Sa Majesté de ce qu'il se persuaderait être contre son service, mais de l'avoir voulu faire juridiquement, comme ils l'ont fait, c'est informer publiquement contre un gouverneur, et de vouloir le soumettre à leur juridiction. Ce que je n'estime pas, Monsieur, que vous approuverez.

C'est pourquoi je vous supplie très humblement d'avoir la bonté de m'en faire avoir raison, tant au regard des deux premiers, que du Sieur de Villeray, qui a toujours été regardé par ceux qui m'ont précédé dans ce gouvernement, comme le premier mobile, et le principal instrument de toutes les divisions qu'on y a fait naître, je ne le dis par aucun ressentiment contre lui, mais pour vous informer seulement de la vérité, qu'il est aisé de justifier, tant par des arrêts du Conseil souverain de Québec où plusieurs gouverneurs ont été obligés à différentes reprises de lui ôter la charge de conseiller, que par un arrêt du Conseil d'Etat de Sa Majesté, au rapport de M. de Brienne par lequel il était déclaré incapable de posséder aucune charge en Canada. Mais l'appui qu'il a jusqu'à présent trouvé par le moyen de certaines gens qui ont grand intérêt de le protéger, l'a non-seulement garanti de toutes punitions, mais en lui procurant des avantages et des qualifications à l'exclusion des personnes qui étaient ici le plus zélées pour le service du Roi, lui ont encore augmenté son insolence, avec l'envie de continuer ses mêmes intrigues et menées et donné un méchant exemple à ceux qui auraient pu appréhender le péril qu'il devait y avoir à l'imiter.

Les procès verbaux faits par les Sieurs de la Martinière, conseiller, et de Monceau, procureur-général, font assez connaître leur génie, mais il y a moins à s'étonner du dernier, puisqu'il serait difficile à l'âge qu'il a, qu'il ne fit pas des fautes dans le poste qu'il occupe.

Je ne saurais, Monsieur, me persuader que Sa Majesté n'ait été surprise sur son sujet, aussi bien que M. Votre Père, et qu'on ne

leur ait déguisé son âge, d'autant plus que la clause ordinaire qui se met sur cet article dans toutes les lettres de provisions, a été omise dans les siennes, et que si Sa Majesté eut su qu'il n'avait alors que 22 ans et demi, et qu'il n'en a pas présentement encore 24, elle ne lui eut accordé sa dispense dans les formes ordinaires, quand il lui plaît de faire cette grâce.

C'est ce qui m'oblige de faire sur son installation les difficultés que vous avez pu voir, et qui ne produisirent autre effet que celui de faire ordonner que M. Duchesneau se chargerait d'en avertir Sa Majesté, et de la supplier de faire là-dessus savoir ses intentions; je ne sais s'il s'en est acquitté, mais il nous a seulement dit qu'elle ne lui faisait dans ses dépêches aucune réponse sur cet article. Nous l'attendons, Monsieur, avec le respect et la soumission que nous devons, mais s'il lui plaisait de considérer le peu de talent du personnage, qui ne peut agir que par les mouvements d'autrui, et la nécessité qu'il y aurait d'avoir en cette place une personne habile qui ne fut pas dans un dévouement entier pour des gens dont le pouvoir n'est déjà que trop grand, et qui pût par sa prudence empêcher toutes les cabales que M. Duchesneau a formées dans le conseil, et qui mettant la vie, l'honneur et les biens des particuliers en proie aux passions, soit de haine ou de prédilection dont ils se trouvent remplis, il y aurait lieu d'espérer que Sa Majesté ne voudrait pas le continuer dans une charge dont il ne pourrait se rendre digne qu'après une plus longue suite d'années, de service et d'application à en apprendre le métier.

Ce ne sera pas peut-être par moi seul que vous pourrez être informé des désordres qu'il y a dans le conseil, et des manières d'y rendre la justice depuis que M. Duchesneau a trouvé le moyen d'y être le maître des suffrages, le peu d'ordre où il veut que soient les registres, le changement qu'il fait souvent dans les arrêts, après qu'ils sont donnés, et cinq ou six procès que j'envoie et que j'ai fait choisir entre beaucoup d'autres de pareille nature, vous feront évidemment connaître, si vous voulez bien, Monsieur, vous donner le temps de vous en faire compte, que les formes et ordonnances ne sont ici gardées que quand elles peuvent servir aux intentions qu'ils ont de favoriser ou de nuire.

C'est ce qui paraîtra manifestement dans les jugements qu'ils ont rendus contre les nommés Faure et David, coureurs de bois, que j'avais fait prendre pour avoir été porter du Castor à la Nouvelle Hollande, et par le délai qu'ils ont apporté à prononcer sur la défense de ce commerce qui est le plus préjudiciable de tous avec intérêts de la ferme du Roi. Mais quelque condescendance qu'il y ait eu là-dessus de leur part, Sa Majesté peut s'assurer que

ses ordres seront ponctuellement exécutés à l'égard des coureurs de bois, et que sans m'arrêter à ce que M. Duchesnau et le conseil pourraient faire, j'apporterai tant de soins et de vigilance que le libertinage sera réprimé et les choses remises dans l'ordre qu'elle me le prescrit.

Je me donne l'honneur, Monsieur, de mander à Sa Majesté les raisons qui m'ont fait différer jusqu'au printemps prochain à distribuer les vingt-cinq congés qu'elle m'a permis d'accorder, et dans la distribution desquels j'observerai si bien ses volontés que je n'appréhende point d'en recevoir de reproches.

On verra par le succès de ces permissions, et les secours que les habitants de cette colonie en recevront, combien les avis qu'on avait donnés, étaient nuisibles à l'augmentation de ce pays, et l'injustice que l'on m'a faite, en m'accusant que j'en avais abusé, et délivré un très grand nombre, puisqu'il n'a jamais passé celui de 15 ou 16 qui est bien au dessous de ce que Sa Majesté a trouvé à propos d'en faire donné.

Il me sera aussi facile de faire connaître la fausseté de ce que M. Duchesnau a voulu m'imputer, en m'accusant d'avoir eu commerce avec les coureurs de bois, et principalement avec le Sieur DuChut qu'il disait être leur chef et mon correspondant. Si vous avez la bonté de le faire interroger, de savoir de lui comme toutes chasses se sont passées, et c'est pour cela que je le fais aller en France, nonobstant l'amnistie, ne me contentant pas de me savoir innocent, mais désirant encore ôter jusqu'aux moindres soupçons qu'on aurait pu prendre de ma conduite.

Je rends compte à sa Majesté de la disposition où sont les nations Iroquoises, dont les esprits s'allient dessous par les diverses intrigues qui se font pour les porter à quelque rupture, et qui pourraient s'aigrir encore davantage par un nouvel accident arrivé au mois de Septembre dernier à Massilimakina, à la mission des RR. P. Jésuites au bout du lac Huron, dont j'eus avis vers la fin du mois passé et que j'ai ajouté à la dépêche du Roi.

Vous verrez, Monsieur, par la lettre que m'écrit le P. ex-supérieur de cette mission, l'alarme qu'en prennent les quatre nations des environs, et les secours qu'elles demandent, et que vous savez bien que je ne suis pas en état de leur donner, et moins encore de suivre le conseil qu'il semble que ce père voudrait m'insinuer de commencer la guerre aux Sonontouans, ce qui n'est qu'une suite de ceux qu'ils m'ont donné depuis quelques années, auxquels je n'ai pas estimé devoir référer.

Le mauvais état où j'ai mandé plusieurs fois qu'était l'enceinte des murailles du château de Québec, m'oblige, Monsieur, à vous

supplier de considérer, si vous ne jugeriez pas à propos de faire quelque dépense pour le rétablir, elles sont toutes à bas, il n'y a plus de portes, ni de corps de garde, et c'est un lieu tout ouvert où l'on peut entrer de tous côtés.

Si vous aviez agréable de destiner quelque petit fond pour cela toutes les années, la dépense en serait imperceptible, et ne laisserait pas dans la suite d'être fort utile, parcequ'on le mettrait en état de servir de retraite et d'asile en cas de besoin.

Vous savez beaucoup mieux que moi, que quand on ne songe pas à ces choses pendant qu'elles se peuvent faire en repos on n'y trouve plus de difficultés dans un temps de trouble, de guerre.

Vous aurez aussi, Monsieur, s'il vous plaît, égard que le retranchement que l'on a fait depuis deux ans du fonds de mille écus, qui avaient été destiné pour les parties inopinées, ôte tous les moyens de prendre les moindres précautions, et que n'en ayant aucun pour les plus petites dépenses qui surviennent, on est dans l'impuissance de prévenir ou de remédier à aucun accident.

Monsieur votre Père, sur les remontrances que lui en fit mon secrétaire par mon ordre en 1677, avait jugé qu'il se pouvait que dans un pays d'une aussi vaste étendue, qui est celui-ci, il n'arrivât toujours des rencontres imprévues, comme des voyages, des présents à faire à des sauvages et autres choses de cette nature, et avait réglé cette somme de mille écus dans l'état des charges du Canada pour être employée à la dépense qu'il y conviendrait faire.

Je souhaite, Monsieur, qu'il vous plaise d'entrer dans les mêmes considérations, et que vous ayez la bonté de remettre ce fonds, afin qu'on puisse avoir de quoi subvenir à ce qui arriverait ici d'inopiné. J'avais l'année passée envoyé à M. de Meun par le canonnier d'ici qui m'avait demandé permission d'aller en France, un mémoire des choses les plus pressantes et nécessaires pour notre artillerie, il en remit l'exécution jusqu'à ce qu'il eut l'honneur de vous voir et de vous en parler à Rochefort, où il vous attendait alors; mais comme les derniers vaisseaux partirent en ce temps-là de la Rochelle pour ce pays, je ne sais s'il s'en sera souvenu et s'il vous aura parlé des gages du même canonnier, de l'armée et du garde-magasin, qui ne leur ont point été payés depuis deux ans. C'est ce qui me fait prendre la liberté, Monsieur, de vous en écrire, et de vous envoyer le même mémoire qui fut donné à M. de Meun et auquel j'ai fait ajouter quelque poudre, y ayant quatre ans qu'on n'en a envoyé, et la nôtre commençant à diminuer, quoiqu'on la ménage autant qu'il est possible.

Le Sieur Radisson qui est marié en Angleterre était repassé ici des Iles, où il a servi sous Monsieur le Maréchal d'Estrées, et m'a-

vait proposé de lui permettre d'aller sur un bâtiment du Sieur de la Chenaye, faire des établissements le long de nos côtes, en tirant vers la baie d'HUDSON, mais je n'ai pas cru le devoir permettre, sans vous en avoir donné avis, et reçu, Monsieur, vos ordres, à cause que si ces établissements étaient proches de l'embouchure du fleuve St. Laurent, ils pourraient y attirer les sauvages qui ont accoutumé d'aller par le Saguenay traiter à Tadoussac avec les commis de la ferme du Roi, et qui dans la profondeur des terres se trouveraient voisins de ces nouvelles, ou que, si on les passait plus vers la baie d'HUDSON, on y pourrait trouver les anglais, ce qui causerait peut être des démêlés et contestations.

Le dit Sieur Radisson m'a demandé congé de repasser par Boston en Angleterre pour y voir sa femme qu'il y a laissée, d'où il prétend vous aller trouver et vous proposer la chose.

J'envoie à sa Majesté un placet que les officiers subalternes qui sont habitués en ce pays, m'ont prié de lui présenter, et qu'ils vous supplient, Monsieur, de vouloir appuyer de vos offices.

Il y a trois ans que Sa Majesté me fit l'honneur de me mander qu'à ma supplication, elle avait accordé aux officiers de ses troupes qui étaient restées en Canada des gratifications; cependant il n'y eut que les six capitaines qui en touchèrent cette année-là, ne s'en étant point trouvé sur l'état pour les subalternes dont ayant pris la liberté de l'informer l'année d'après deux enseignes nommés Dupuis et Granville, se trouvèrent sur l'état, et ont depuis touché les trois cents livres de gratification accordées par sa Majesté à chaque officier, de sorte qu'il n'y a que ces six qui lui présentent ce placet oubliés et lesquels par leurs services, et le besoin de leur familles ne méritent pas moins que les autres d'avoir part aux libéralités du Roi, et surtout le Sieur de la Valterie, Lieutenant que vous trouverez bon que je vous recommande particulièrement parcequ'il est homme de mérite et de service.

Je dois rendre le même témoignage du Sieur de St. Ours, parent de M. C. Maréchal d'Estrade qui a passé ici capitaine dans les mêmes troupes, et je vous supplie si Sa Majesté juge à propos d'établir un gouverneur avec quelque garnison à Chambly, de lui en faire avoir le gouvernement, ou la charge de Prévôt des Maréchaux si celui qui en est revêtu ne doit plus l'être, tant par les raisons que j'ai eu l'honneur de mander à Sa Majesté, que par l'impuissance de l'exercer où le met l'état infirme de sa santé.

Le compte des affaires de l'Acadie que je rends à Sa Majesté, lui fera peut-être juger de la nécessité qu'il y a aussi d'y mettre un gouverneur avec des appointements qui lui donneront moyen de subsister et d'empêcher que la colonie qui y reste ne se détruise



tout à fait, auquel cas je vous conjure, Monsieur, d'agréer que je vous demande votre protection pour le Sieur de la Vallière qui y commande depuis trois ans sur la commission que je lui en ai donnée; c'est un gentilhomme qui a toutes les qualités d'esprit et de courage qu'il faut pour bien s'aquitter d'un tel emploi; il a servi pendant tout ce temps à ses dépens et ruiné à visiter les côtes de cette province, un bâtiment qui était à lui, dont faute de fonds on n'a pas même voulu lui faire payer le radoub, qu'il a été obligé de venir faire faire à Québec.

Il est fils du Sieur de la Poterie, âgé de soixante dix huit ans, qui est un des fondateurs de cette colonie, où il a apporté tout son bien, et amené sa famille il y a près de cinquante ans y ayant eu le gouvernement de plusieurs postes et a été choisi par défunt M. de Mézy, gouverneur général, pour y commander en sa place. Après sa mort, où M. de Tracy le trouva quand il vint en Canada; le dit Sieur de la Vallière, son fils ne dégénère pas du père et ne rendra pas moins de service dans l'Acadie, qu'a fait le père en ce pays.

Je vous aurai, Monseigneur, une très grande obligation de vouloir représenter et appuyer en raisons auprès de Sa Majesté quand vous jugerez à propos de lui parler de l'état de cette province sur laquelle je suis obligé de vous avertir que les anglais, entreprennent beaucoup avant pêcher et traiter le long de ces côtes. Ceux de Boston ont même envoyé jusque dans le Cap Breton près du hâvre à la baleine à l'entrée de notre golfe, prendre et enlever les marchandises échouées du navire le St. Joseph, appartenant aux services de la Compagnie, qui vers la fin d'Août de l'année passée fit naufrage en cet endroit, dont ils chargèrent un bâtiment de soixante tonneaux, et deux autres venant du côté de l'île de Terre-neuve, et en enlevèrent aussi qu'ils portèrent à Boston, sans même s'être mis en peine de savoir si elles étaient abandonnées, et si le temps qu'il y a pour les réclamer était expiré, dont il s'en fallait beaucoup.

En attendant qu'il vous plaise de me mander de quelle manière je me dois conduire en cette rencontre, j'ai cru toujours devoir charger le Sieur de la Vallière d'aller demander à ceux de Boston raison de ces sortes d'entreprises, et la justice qu'ils en veulent faire puis que leurs limites sont marquées à la rivière St. Georges, lesquelles ils entrent de plus de cent cinquante lieues venant au cap Breton.

Si je n'appréhendais de me rendre importun, j'aurais encore à vous supplier de recommander à Sa Majesté, les familles des Sieurs Denis, de Repentigny et d'Aillebout qui sont les meilleurs des

gentilshommes, qui soient venus s'établir ici, l'ancienne compagnie avait donné la charge de maître des eaux et forêts de ce pays au premier qui devint aveugle il y trois ans à Paris, en sollicitant les provisions du Roi auprès de M. votre Père, qui les lui avait fait espérer. Il a un fils âgé de vingt quatre ans fort sage qui ferait bien cette charge s'il vous plaisait, Monsieur, de la lui feire donner et avoir égard à la très humble prière que je vous en fais.

Nous aurions aussi grand besoin d'avoir ici deux interprètes gagés, et dont on pût se servir avec sûreté, quand on a à négocier avec les sauvages, l'un pour la langue huronne, et l'autre pour l'algonkine, qui comprennent presque toutes les autres; cent écus de pension à chacun feraient cette dépense et me mettraient hors de la peine où je me trouve souvent à trouver des *personnes à qui se confier des choses* que j'ai à traiter avec les nations différentes des sauvages.

Je ne doute pas, Monsieur, que vous me trouverez trop hardi, et même imprudent de vous proposer tant de sujets de dépenses à faire, mais j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous tenir informé des nécessités du pays, et de ce que j'estime qui peut contribuer à son maintien et augmentation, ou en empêcher la destruction me soumettant au surplus à tout ce que vos grandes lumières vous en feront connaître, et aux décisions qu'il vous plaira d'en faire. Je dois encore vous donner avis des difficultés que M. notre Evêque continue de faire naître pour l'établissement des curés fixes que Sa Majesté entend qui soient mis dans tous les lieux qui peuvent le comporter et qu'il en soit donné des titres. Cependant depuis six semaines, il a fait avec M. Duchesneau un nouveau district de paroisses, dans lequel il est donné à quelques uns de ces missionnaires qu'on ne peut plus appeler curés, trente et quarante lieues d'étendue et une si grande quantité de différentes habitations qu'il leur sera impossible de pouvoir secourir ceux qui y sont les habitants desquels se trouvent par ce grand éloignement privés de toutes sortes d'assistances spirituelles, et on prétend encore que les dîmes d'un si grand nombre de lieux, ne pouvant suffire à leur subsistance, ils eut réglé la chose entre eux d'eux, sans m'en faire aucune part, quoiqu'il eut plu à Sa Majesté, de m'ordonner il y a trois ans de le faire conjointement avec eux. Ce qui les a sans doute obligés d'en user de la sorte, est qu'ils savent que je n'ignore pas sur cela leurs intentions, et que je les aurais pressés, l'un et l'autre de me dire si Sa Majesté n'avait pas approuvé la somme de cinq cents livres que nous avons tous trois réglée sous son bon plaisir et par provision pour la substance de chaque curé, sans parler de canots et de gages, deux personnes pour les conduire, comme

ils insistent présentement à demander, ce qui monterait plus haut que les huit cent livres que M. l'Evêque veut qu'on donne pour avoir un curé fixe, et si Sa Majesté n'entend pas, quand les dîmes d'un lieu se trouverait monter à cinq cents livres, ou que les habitants s'obligeant de les faire valoir cette somme, que M. l'Evêque y mette un curé auquel il donne ses provisions, afin de commencer par quelque établissement, et de faire en de certains lieux, ce qui ne se peut pas faire partout.

A moins qu'il ne plaise à Sa Majesté de déterminer ces deux choses, elles sont pour demeurer toujours en confusion, et la plus grande partie des habitants se trouveront, et sans curé, ce qui demande assurément un prompt remède.

J'en attends, Monsieur, un très puissant sur tout ce qui me regarde de la protection que vous m'avez fait l'honneur de me promettre, et de laquelle je tâcherai de ne pas me rendre indigne, par l'attachement sincère et véritable que j'aurai toujours pour votre personne, à l'application que j'apporterai à vous faire connaître la respectueuse passion avec laquelle je suis et serai toute ma vie, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

(Signé)

FRONTENAC.

(A continuer.)

---

## CHRONIQUE DU MOIS.

---

La réaction religieuse se développe en France d'une manière plus manifeste que jamais, et l'Ecole des Libres-penseurs aura bien des deuils à enrégistrer dans les annales de cette année. Les nombreux pèlerinages qui ont eu lieu et les prières qui se sont faites de partout attestent éloquemment que la France traverse une phase de régénération religieuse qui entraîne avec elle la régénération morale et sociale. La Chambre de Versailles, qui doit toujours être l'expression la plus haute des sentiments du peuple, a affirmé publiquement ce réveil de la foi en votant, à titre d'utilité publique, la loi qui permet d'acheter sur la colline de Montmartre les terrains nécessaires à la construction d'une Eglise vouée au Sacré-Cœur.

Les railleurs de tous les types et les impies de toutes les sectes n'ont pas manqué de désapprouver une pareille loi. Ce ne sont pas eux qui auraient pu se trouver à portée de comprendre la grandeur de sentiments qui l'a inspirée. Cette église qui sera bâtie avec les dons et contributions volontaires recueillis par tout le pays sera l'église du *vœu national*. Elle sera un témoignage permanent que la France repentante de ses erreurs reconnaît la royauté du Christ qu'elle a si longtemps méconnue. Elle sera un gage d'avenir pour les armes françaises; car c'est toujours le retour vers Dieu qui a précédé les grandes victoires nationales.

Aujourd'hui le pays se trouve dans un calme relatif. La Chambre de Versailles a été prorogée sans trop de bruit. L'Assemblée Nationale, a dit le Président McMahon dans son message, "peut s'éloigner sans inquiétude; j'ose lui donner l'assurance que rien en son absence ne viendra compromettre l'ordre public et que son autorité légitime sera partout respectée. J'y veillerai de concert avec le ministère que j'ai choisi dans vos rangs." Ce langage franc est approuvé de tous les honnêtes gens. L'illustre maréchal répond de la paix intérieure, il a pour lui l'armée qui serait prête à écraser toute rébellion; et il se pose en sentinelle toujours prête à défendre les droits de la nation. A l'exemple de M. Thiers il n'a pas versé de l'encens aux pieds de la république, ce qui était presque devenu d'usage. Mais qu'importe la République et qu'importe le provisoire. L'essentiel pour le moment c'est de laisser à la France le repos qu'il lui faut pour panser ses blessures.

\* \* \*

Il s'écoulera bien des années encore avant que le gouvernement de Victor-Emmanuel puisse espérer de prendre racine dans les Provinces usurpées. Toujours il va se heurter contre l'opiniâtre fidélité de la majorité de la population envers le Pape. Tous les jours il a des preuves que sa politique violente ne peut battre en brèche les sentiments religieux des catholiques. Son impuissance se manifeste dans les grandes choses comme dans les affaires de détail. Dans les élections administratives qui ont eu lieu récemment à Rome 4,800 électeurs seulement sur 15,000, ont enrégistré leur vote; et ceux qui n'ont pas voté, ceux qui représentaient le parti catholique ont affirmé par leur abstention leur permanente protestation contre le maintien du pouvoir actuel qui s'est imposé et s'impose encore par le seul droit de la force.

Ainsi Victor-Emmanuel règne en faisant le vide autour de lui. Il sent que son règne est un règne d'oppression et de révolte contre la volonté des populations qui se trouvaient sous la domination pontificale. Le sol de sa nouvelle capitale semble lui brûler les pieds. Il ne peut se résigner à y séjourner. Il y passe soucieux et troublé comme le voyageur homicide qui ne peut éviter de parcourir les lieux de son crime. C'est là son supplice.

A présent plus que jamais il est renié et rejeté de toutes les âmes droites; car il a sanctionné la loi qui décrète l'abolition des ordres religieux et la destruction des monastères, il a permis et confirmé l'accomplissement de l'injustice et de l'iniquité.

Pie IX, qui est le représentant par excellence de l'ordre moral et du droit religieux, a flétri en termes énergiques, dans son allocution du 25 Juillet, les auteurs de cette loi qui est une insulte et un empiètement contre l'autorité spirituelle. L'excommunication majeure est prononcée contre eux et leur œuvre est vouée à l'exécration du monde entier.

Ah ! oui; le spoliateur a raison de se sentir mal à l'aise à Rome. Le spectacle de la plus grande et de la plus auguste victime qui soit au monde ne peut qu'effrayer cet égoïste et ce lâche. La vue des ruines sociales que ses partisans amoncellent autour de lui fait craindre qu'elles retombent un jour sur lui. En vain les libres-penseurs et les révolutionnaires de tous les clans viennent déposer à ses pieds leur serviles hommages, en vain l'Allemagne lui expédie ses encouragements intéressés, rien ne semble l'arracher à la réalité, rien ne semble lui procurer le repos. Il promène avec lui ses remords et ses défaillances morales de Naples à Florence, de Florence à Turin, et partout où il croit pouvoir oublier les cris vengeurs de la chrétienté. Ceci n'est pas encore le châtement; mais pour sûr il viendra avant peu et il éclatera comme la foudre.

\* \* \*

Don Carlos a fait son entrée en Espagne. Il vient combattre lui-même en invoquant le Dieu des armées et en arborant le drapeau monarchique qui est, comme il le dit lui-même, " depuis quinze siècles le drapeau des gloires et de l'honneur des armes espagnoles..."

le drapeau de la légitimité et du droit." Qu'il se hâte de conquérir l'Espagne, s'il ne veut régner sur des ruines.

Voici que la république commence à se ronger les poings. Au centre et au sud de l'Espagne c'est l'anarchie en grand qui fait place au gouvernement républicain. Pi y Margall qui tient les rênes du gouvernement à Madrid se trouve obligé de combattre les Caristes d'un côté et les radicaux de l'autre. Les uns sont les représentants de la justice, de l'ordre et de la légitimité, et les autres font renaître les excès de la Commune à Paris. Les internationaux, les socialistes et les radicaux de tout acabit se sont insurgé contre la république sans aucune raison qui vaille, quelquefois par l'initiative des ouvriers en grève et souvent par amour du pillage. Ils ont causé des troubles sérieux à Alcoy, Malaga, Séville, Almería, Valence, Grenade, etc., et là comme à Paris l'insurrection s'est annoncée par des massacres et des incendies.

Mais tout suit en ce monde une marche progressive ; à Paris on a fusillé les otages, à Alcoy plusieurs prêtres ont été pendus à des réverbères.

Pendant que ces horreurs se commettent sur une grande partie du territoire, que fait l'autorité qui a son siège à Madrid ? Elle lance des proclamations, elle péroré sur un ton indigné. Mais par un hasard providentiel il arrive souvent qu'il n'y a point de troupes sur le lieu du désordre. Les ministres en conseil décident de prendre des mesures énergiques, ils promettent de châtier sans pitié les coupables, ils annoncent à grand son de trompe l'arrivée des troupes afin que tout le monde en ait connaissance. Et voilà que les assassins et les chefs insurgés, qui suivent les nouvelles du jour et lisent les dépêches télégraphiques comme le commun des mortels, détalent à leur aise et sans crainte d'être arrêtés dans leur fuite.

\* \* \*

La session du 13 Août, à Ottawa, a été une session *pro forma* qui a été prorogée dès le début par le Gouverneur-Général sur l'avis de ses ministres responsables. Il y avait là au grand complet la phalange des oppositionnistes qui voulaient avoir la session à tout prix, qui ont protesté contre le représentant de notre souveraine, qui ont fait éclater dans maints discours leur colère et leur indignation. Ce qu'ils voulaient était vraiment peu de chose. Lord Dufferin n'avait qu'à se conformer aux vœux de la minorité des membres de la Chambre, afin de laisser aux mécontents le loisir d'escalader les marches du pouvoir pendant l'absence de la majorité des députés ; et de suite l'âge d'or devait revivre. A les en croire il eut fallu que les accusations au sujet du Pacifique fussent considérées comme prouvées sans attendre l'enquête, et que les ministres au pouvoir fussent *primâ facie* déclarés traîtres à la patrie et reconnus indignes de confiance. Dans de pareilles conditions un coup d'Etat eut été fort facile.

Voici ce qu'a répondu Lord Dufferin au mémoire de la députation oppositionniste :

" Vous m'engagez par des allégués loyaux et francs à décliner de me soumettre à l'avis unanime de mes ministres responsables

et à refuser de proroger le parlement. En d'autres termes, vous me demandez d'éloigner ces ministres de mon conseil, car Messieurs vous n'ignorez pas que tel serait le résultat de ma soumission à votre requête.

“ Mais dans ce dernier cas comment pourrais je justifier ma conduite ? Quelle garantie pouvez-vous me donner que le parlement de la Puissance approuvera cette immixtion personnelle de ma part ? Actuellement, Messieurs, vous ne formez pas la moitié de la Chambre des Communes.

“ Je puis donc penser que la majorité peut rejeter votre opinion.

“ Je vous le demande encore une fois, à qui pourrais je en appeler pour me justifier de m'être rendu à vos désirs ? J'admets que de graves accusations pèsent sur la tête des ministres, que ces accusations doivent donner lieu à une enquête sévère, mais Messieurs, n'avez-vous pas dit vous-mêmes dans votre requête que ces accusations ne sont pas encore prouvées ? ”

Mais ce langage noble, réservé et si plein de raison n'a pas eu de prise. On a rétorqué par des artifices révolutionnaires comme celui-ci :

“ Le coup d'état dont Ottawa a été hier le théâtre nous reporte aux plus mauvais jours de notre histoire, et Lord Dufferin, jusqu'ici si populaire, vient d'inscrire son nom à la suite de ceux de nos anciens gouverneurs les plus exécrés...

“ Eh bien ! puisqu'il le veut ; puisqu'il préfère au respect d'un peuple libre l'accolade d'hommes qui renoucent à revendiquer leur honneur outragé ; puisqu'il abdique le rôle d'un arbitre impartial n'écoutant que la voix du Parlement, pour se faire le serviteur docile de ministres prévaricateurs, et qu'il n'est qu'un laquis portant la livree impériale : qu'il reçoive donc sa part du mépris public et qu'il tombe au rang de ceux qu'il protège contre la justice populaire...”

De pareilles élucubrations n'ont pas besoin de commentaires. Le Père Duchesne pendant la Commune n'aurait pas mieux parlé.

Une commission royale a été nommée pour s'enquérir sur les accusations du Pacifique. Elle se compose de MM. les juges Day et Polette, de la Province de Québec, et Cowan, d'Ontario. En dehors de tout esprit de parti les menées d'un chacun seront examinées sous serment, et la justice aura son cours, franche, complète et en dehors de toutes les agitations politiques. Mais il ne faut pas jeter la pierre au gouvernement à tout hasard et sans intermittence, ainsi qu'on le fait aujourd'hui, avant d'avoir acquis la certitude de sa trahison. D'ailleurs la Chambre aura à se prononcer elle-même sur la valeur de ces accusations après le rapport des commissaires royaux.

EUSTACHE PRUD'HOMME.

Montréal, 20 Août 1873.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SOMMAIRE.—Du Correspondant de Paris, Librairie de Charles Douniol et Cie., Editeurs, 29 Rue de Tournon.

NOUVELLE SÉRIE.—2<sup>e</sup> LIVRAISON.—25 JUILLET 1873.

- I.—Machiavel Diplômé—Fin. Alphonse Dantier.
  - II.—Promenade autour du Monde, par M. de Hubnér. Xavier Marmier, de l'Académie Française.
  - III.—Au Feu ! Extrait du Journal d'une découverte. G. de Parceval.
  - IV.—Les Romanciers Anglais.—Sir Edward Bulwer Lytton. André Joubert.
  - V.—La Science et la Foi, Ollé Lapruné.
  - VI.—Les Pêcheries Françaises dans l'Amérique du Nord. O. De Ceinmar.
  - VII.—Le Pèlerinage de Paray-le-Monial. Mme Craven.
  - VIII.—Revue Scientifique. Dr. E. Decaisne.
  - IX.—Quinzaine Politique. Auguste Boucher.
- Prix du Correspondant, 35 fr. Etranger prix de la Poste en sus, paraissant 2 fois par mois.

## REVUE BRITANNIQUE.

7 JUILLET 1873.

Paris au Bureau de la *Revue*, 50 Boulevard, Haussman.  
Sommaire des matières contenues dans la livraison de Juillet.

- I.—Histoire anecdotique du Parlement Anglais.
  - II.—Scène de la Vie aux Indes.
  - III.—Un Diplômé Américain à la Cour de Londres, 1817, 1825.
  - IV.—Une terrible tentation Histoire de la Vie Moderne, 6<sup>e</sup> extrait.
  - V.—Les Hôtes de mon Jardin d'Amérique.
  - VI.—La Reine de Mai, par Tennyson poësie.
  - VII.—Souvenirs historiques de Napoléon III.
  - VIII.—Parfaitement, Littérature Américaine.
  - IX.—L'Expédition de l'Oned-Guir au Sud de la Province d'Oran, dans le Désert, (1870) (1<sup>er</sup> Extrait.)
  - X.—Poësie.
  - XI.—Pensées diverses.
  - XII.—Correspondance d'Italie.
  - XIII.—Correspondance d'Allemagne.
  - XIV.—Correspondance d'Amérique.
  - XV.—Correspondance de Londres
  - XVI.—Chronique Scientifique.
- Prix de la *Revue Britannique*, un an 50 fr. paraissant une fois par mois.



SOMMAIRE.—De la Revue Catholique des Institutions et du Droit par une Société de Jurisconsultes.—Grenoble, Baratier frères et Dardelet, Editeurs.

5ÈRE ANNÉE, No. 8.—JUILLET, 1873.

- I.—La Diminution de la Population et la Décadence Nationale (2e Article—Claudio Jannet, Avocat et la Cour d'Aix, docteur en droit.  
 II.—Le Testament, (lettre de M. Le Play)—F. Le Play.  
 III.—La Sépulture Catholique et la Loi Civile. André Gaival.  
 IV.—La Révolution, (suite) VIII. Les principes de 89 et le Radicalisme. Gustave de Bernardi.  
 V.—Le Mouvement de la Réforme Sociale. L'Abbé de Fourney.  
 VI.—De la Juridiction Française dans les Echelles du Levant par M. Genton. Charles Jacquier.  
 Prix pour un an 10 fr. paraissant une fois par mois.

*L'Economiste Français*, journal hebdomadaire, paraissant le Samedi.—  
 Rédacteur en chef, M. Paul Leroy-Beaulieu.  
 Bureaux : Rue du Faubourg Montmartre, 17, à Paris.  
 Abonnement pour un an au Canada, 60 fr.  
 1er volume, Samedi, 2 Août 1873. Numéro 16.

## SOMMAIRE.

### PARTIE ÉCONOMIQUE.

- Les Nouveaux Traités de Commerce.  
 L'amortissement et les nouveaux impôts.  
 Les transformations de la marine marchande en France et en Angleterre.  
 De l'impôt sur les tissus.  
 La Nouvelle Calédonie.  
 Lettres sur l'Exposition Universelle.  
 Nouvelles des États-Unis.  
 La question monétaire dans les pays Scandinaves.  
 Du recrutement et de l'organisation du personnel des Ecoles du Commerce.  
 Un nouveau moteur destiné à un atelier de famille.  
 L'industrie cotonnière en France.

### PARTIE COMMERCIALE.

- Revue générale.  
 Rapport sur les cafés.  
 Les fers et les fontes.  
 Le marché de Mulhouse.  
 Correspondances particulières de *L'Economiste Français*, Manchester, Lyon, Bordeaux, le Havre, Marseille.  
 Revue Agricole.